



Dans le sens des aiguilles d'une montre : Elizabeth travaille dans la décharge de Nairobi, au Kenya (photo : Sam Tarling/Oxfam) ; des femmes construisent un canal d'irrigation au Népal (photo : Kieran Doherty) ; un passant près de Canary Wharf dans le quartier de Tower Hamlets, Londres (photo : Zed Nelson) ; Hong Ngich Nguyen travaille sur un filet de pêche, Mekong Delta, Vietnam (photo : Tessa Bunney/Oxfam)

LES FEMMES ET LES 1 %

Une réponse commune aux inégalités entre les femmes et les hommes et aux inégalités économiques extrêmes

L'augmentation des inégalités économiques extrêmes fait sérieusement obstacle à la lutte contre les inégalités entre les femmes et les hommes et menace les droits des femmes. L'autonomisation économique des femmes pourrait transformer la vie de nombreuses femmes et soutenir la croissance économique. Pourtant, à moins que les causes des inégalités économiques extrêmes ne soient corrigées rapidement, la majorité des avantages liés à la croissance créée par les femmes reviendront à ceux qui se trouvent déjà en haut de l'échelle économique. Les mêmes forces à l'origine de ces inégalités économiques (confiscation politique et fondamentalisme de marché) renforcent également les inégalités entre les femmes et les hommes. Par le biais d'institutions démocratiques et responsables, d'un travail décent, d'une fiscalité progressive et de services publics universels, nous pouvons éliminer les inégalités économiques et de genre tout en rendant le monde meilleur et plus juste.

RESUME

Le fossé entre les riches et les pauvres n'a jamais été aussi large, et il continue de se creuser. Il constitue un sérieux obstacle à la lutte contre les inégalités entre les femmes et les hommes et menace les droits des femmes. En 2015, ce fossé était tel que les 1 % les plus riches avaient accumulé plus de richesses que le reste de la population mondiale. Plus tôt cette année, Oxfam a révélé que 62 personnes possédaient à elles seules autant que la moitié la plus pauvre de la population mondiale, soit 3,6 milliards de personnes¹. Il s'agissait de 388 personnes en 2010, ce qui atteste du rythme alarmant auquel le fossé se creuse². L'immense majorité des personnes les plus fortunées au monde sont des hommes, tandis que les femmes sont davantage susceptibles de vivre en situation de pauvreté. Ces inégalités économiques extrêmes ont été reconnues par le Fonds monétaire international (FMI), la Banque mondiale et le Forum économique mondial comme néfastes à la croissance et font obstacle à la lutte contre la pauvreté et à la cohésion sociale. Le FMI a par ailleurs démontré que les pays affichant des écarts de revenus importants ont également tendance à se caractériser par des inégalités de genre plus marquées³.

Ces derniers temps, de nombreux acteurs clés plaident pour un renforcement de la participation des femmes dans l'économie mondiale. Il apparaît en effet que l'autonomisation économique des femmes joue un rôle central pour faire respecter les droits des femmes et atteindre des objectifs plus ambitieux en matière de développement. Les femmes représentent actuellement la moitié de la population active mondiale, mais génèrent seulement 37 % du PIB au niveau mondial⁴. Si chaque pays parvenait à combler les inégalités économiques liées au genre, quelque 12 000 milliards de dollars supplémentaires pourraient être ajoutés au PIB mondial d'ici 2025⁵.

Il ne fait aucun doute qu'une participation plus égalitaire des femmes dans l'économie soutiendrait la croissance économique mondiale et contribuerait à l'autonomisation économique des femmes. Oxfam a pourtant démontré que la majorité des personnes ayant récolté les fruits de la croissance économique au cours des dernières décennies sont celles qui se situent déjà au sommet de l'échelle des revenus. Les 1 % de la population dont les revenus sont les plus élevés gagnent à eux seuls plus que la moitié la plus faiblement rémunérée. Dans le même temps, les plus pauvres, dont une majorité de femmes, ne sont pas récompensés de la même manière. Dans de nombreux cas, le travail faiblement rémunéré des femmes profite à d'autres. Si les causes structurelles de ces inégalités économiques ne sont pas traitées, les femmes, notamment les plus pauvres, ne bénéficieront pas de la croissance, malgré leur contribution.

D'après le présent document, si les causes des inégalités économiques extrêmes ne sont pas rapidement corrigées, les principaux bénéficiaires de l'autonomisation économique des femmes seront les plus riches, dont la majorité sont des hommes.

Les recherches menées par Oxfam ont également permis d'identifier deux vecteurs accompagnant la hausse des inégalités économiques extrêmes : la confiscation de l'économie et du pouvoir politique et économique par les élites et la poursuite d'un ensemble de politiques prônant la libéralisation, la privatisation et la diminution du rôle de l'État en faveur du marché⁶. Des politiques que George Soros qualifie de « fondamentalisme de marché ».

Le présent document démontre ensuite que les deux processus qui favorisent la concentration des richesses au sommet de la pyramide font également obstacle à l'égalité entre les femmes et les hommes et au respect des droits des femmes, notamment pour celles vivant dans les pays en développement.

Il apparaît que la croissance économique ne s'accompagne pas forcément d'une amélioration des droits des femmes et de l'égalité entre les femmes et les hommes. Pour parvenir à de tels résultats, des mesures spécifiques doivent être prises afin de rendre la croissance plus inclusive pour tous et de redistribuer les fruits de la croissance aux femmes⁷. D'après les tendances actuellement observées, rien n'est fait en ce sens. Les appels des acteurs clés en faveur de l'autonomisation économique des femmes promeuvent surtout la participation des femmes dans les opportunités économiques existantes, et beaucoup moins la transformation de l'économie pour s'assurer que la croissance profite équitablement aux femmes⁸. Il s'agit là d'une lacune majeure qui risque de saper les bonnes intentions.

Le modèle économique de ces dernières décennies n'a pas permis de créer suffisamment d'emplois décents et a fragilisé les filets de protection sociale pour la majorité des travailleurs, notamment dans les pays en développement. Du fait de la baisse de la part de la croissance économique revenant aux travailleurs, les femmes ont été encore plus désavantagées, car ce sont elles qui occupent les postes faiblement rémunérés et qui constituent la majorité de la main-d'œuvre sans cadre formel en matière de droit du travail. En Asie et en Afrique par exemple, 75 % des emplois occupés par des femmes dépendent du secteur informel, sans accès à des avantages tels que congé maternité, arrêts maladie ou retraite⁹.

Parallèlement, la capacité des États à percevoir des recettes a été entravée par des règles fiscales inéquitables au niveau national et international. Ces règles découlent de ce même modèle économique et nuisent à la vertu redistributive des impôts. Les exemptions et exonérations fiscales favorisent les nantis, principalement des hommes, tandis que les impôts indirects (comme la TVA) soutenus activement par le FMI affectent de manière disproportionnée les plus pauvres, surtout des femmes. Lorsque les États ne parviennent pas à percevoir suffisamment de recettes à allouer aux services publics essentiels comme l'éducation et les soins de santé parce que les plus riches ne paient pas leur juste part d'impôts, ce sont les filles et les femmes qui souffrent le plus de l'absence de tels services et qui pallient ces lacunes avec du travail domestique non rémunéré.

À mesure que l'influence de l'élite économique sur le processus décisionnel s'intensifie, il devient de moins en moins probable que les politiques et les investissements privilégient l'égalité économique et entre les genres. Par ailleurs, les États font souvent des choix qui accentuent les inégalités. En

Inde, une étude a démontré que les projets liés à l'eau potable étaient 62 % plus nombreux dans les conseils dirigés par des femmes que dans ceux dirigés par des hommes.

La privatisation des services publics et le manque d'investissement dans l'économie des soins sont autant d'autres tendances qui réduisent l'accès des filles et des femmes aux services, limitent les offres d'emploi et augmentent la part de travail qu'elles consacrent aux soins sans être rémunérées. En milieu rural au Pakistan, les enfants les plus pauvres ont quatre fois moins de chances d'être scolarisés dans une école privée que les enfants les plus riches. Sur ces enfants, les filles les plus pauvres sont encore plus désavantagées, car elles ont 31 % moins de chances d'être scolarisées dans une école privée que les garçons les plus pauvres. Hélas, et malgré la volonté affichée de réduire les inégalités entre les femmes et les hommes, la Banque mondiale et certains bailleurs de fonds continuent de soutenir des politiques et des projets qui aggravent les inégalités économiques et entre les genres, notamment au niveau de l'éducation et des soins dans le privé.

Cette situation n'est pas une fatalité. Les États et les acteurs du développement peuvent mettre en œuvre des politiques qui réduisent les inégalités économiques et soutiennent l'égalité entre les femmes et les hommes et les droits des femmes. En plus de bousculer les normes sociales qui discriminent systématiquement les femmes dans la société, cela requiert que les États investissent dans les services publics pour garantir des services de sécurité sociale, de santé et d'éducation universels et gratuits qui réduisent les inégalités économiques et entre les genres, ainsi que la vulnérabilité face à la pauvreté. Pour cela, il est essentiel de mettre en place un régime fiscal juste et progressif. Il convient en outre de créer des emplois rémunérés de façon décente, de réduire les inégalités entre les femmes et les hommes au travail et de reconnaître, alléger et redistribuer la part de travail non rémunéré dévolue majoritairement et injustement aux femmes.

Par conséquent, il ne fait aucun doute que la hausse rapide des inégalités économiques extrêmes constitue une menace sérieuse dans la lutte pour l'égalité entre les femmes et les hommes, et que la majorité des avantages découlant d'une intensification de la participation des femmes dans l'économie mondiale reviendront à ceux qui se trouvent déjà en haut de l'échelle économique, à moins que les inégalités économiques ne soient corrigées dans le même temps. Les mêmes forces qui motivent ces inégalités économiques (confiscation politique et fondamentalisme de marché) renforcent également les inégalités entre les femmes et les hommes. Par le biais d'institutions démocratiques et responsables, d'un travail décent, d'une fiscalité progressive et de services publics universels, nous pouvons commencer à éliminer les inégalités économiques et de genre tout en rendant le monde meilleur et plus juste.

RECOMMANDATIONS

Les États et les institutions internationales doivent :

- **Mettre fin aux inégalités économiques qui frappent les femmes** en mettant en œuvre une réglementation et des politiques économiques pour atténuer les inégalités dont elles sont victimes. Toutes les restrictions légales qui nuisent à l'égalité entre les femmes et les hommes, notamment à l'égalité des femmes dans l'économie, doivent être supprimées. Les politiques doivent promouvoir un salaire égal et un travail décent. Les inégalités entre les femmes et les hommes dans l'accès au crédit, ainsi qu'en matière de succession et de droits fonciers, doivent être corrigées en levant les obstacles juridiques et en luttant contre les normes sociales contre-productives.
- **Mettre fin aux inégalité entre les femmes et les hommes et faire respecter les droits des femmes** en mettant en œuvre des politiques visant à encourager la participation politique des femmes, à éradiquer les violences faites aux femmes et à lutter contre les effets néfastes des discriminations fondées sur le genre.
- **Reconnaître, réduire et redistribuer le travail non rémunéré** en optimisant la collecte des données en matière d'accès aux soins, en investissant dans une infrastructure physique et sociale en soutien aux soins, en proposant des services de garde des enfants et de soins aux personnes âgées, des congés médicaux et familiaux payés, des heures de travail flexibles et un congé parental payé, et en bousculant les normes sociales qui délèguent le fardeau du travail non rémunéré principalement aux femmes.
- **Analyser systématiquement les politiques économiques proposées d'après leur impact sur les femmes et les filles** en affinant les données dans les systèmes de comptabilité locaux et nationaux (recueillant des données notamment au niveau du foyer) pour suivre et évaluer leurs impacts (par exemple sur la répartition du travail domestique non rémunéré).
- **Surveiller l'influence des puissantes élites et promouvoir l'influence et le pouvoir décisionnel des femmes**, en privilégiant une budgétisation tenant compte des questions hommes-femmes afin d'évaluer l'impact des décisions en matière de dépenses pour les filles et les femmes, en affectant les budgets de sorte à promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes, en incluant les groupes de défense des droits des femmes dans les processus d'élaboration des politiques et en s'attaquant aux inégalités entre les femmes et les hommes en matière de représentation et de leadership.
- **Verser aux travailleurs un salaire décent et combler le fossé avec les primes des dirigeants**, en relevant les salaires minimum à des niveaux décents, en garantissant la transparence sur les salaires et en protégeant les droits des travailleurs à se rassembler et à faire grève.
- **Partager équitablement le fardeau fiscal pour uniformiser les règles du jeu** en transférant la charge fiscale du travail et de la consommation vers la richesse, le capital et les revenus tirés de ces actifs, en garantissant la transparence sur les mesures fiscales incitatives et en

adoptant un impôt sur la fortune au niveau national. Les dirigeants du monde entier doivent s'entendre sur une approche globale pour mettre fin à l'ère des paradis fiscaux.

- **Mettre en place des dépenses publiques progressives pour lutter contre les inégalités** en privilégiant les politiques, les pratiques et les dépenses qui augmentent le financement destiné à des services de santé et d'éducation gratuits pour lutter contre la pauvreté et les inégalités au niveau national, en s'abstenant de mettre en œuvre dans les systèmes publics de santé et d'éducation des réformes du marché du travail qui n'ont pas fait leurs preuves et qui sont inapplicables, et en élargissant la prestation des services essentiels par le secteur public plutôt que par le secteur privé.
- **Soutenir l'autonomisation des femmes grâce à des systèmes d'organisation autonomes**, en définissant des normes juridiques qui protègent les droits de tous les travailleurs à se rassembler et à faire grève, en abrogeant toutes les lois qui vont à l'encontre de ces droits et en soutenant et en promouvant les mouvements et les organisations de défense des droits des femmes, notamment en mettant à disposition un financement, au besoin.

Les entreprises doivent :

- **Mettre fin aux écarts salariaux entre hommes et femmes** et inciter les autres entreprises à en faire de même. Publier les salaires le long de leur chaîne d'approvisionnement et le nombre d'employés qui reçoivent un salaire décent.
- Garantir un accès à des **offres d'emploi sûres et décentes pour les femmes**, lutter contre la discrimination sur le lieu de travail et respecter le droit des femmes à s'organiser. Intégrer **la liberté d'association et les négociations collectives** dans leur processus de diligence raisonnable en matière de droits humains.
- **Reconnaître le rôle du travail non rémunéré et contribuer à réduire le fardeau du travail non rémunéré qui affecte les femmes de manière disproportionnée.**
- **Soutenir le leadership des femmes**, par exemple en faisant appel aux associations de producteurs dirigées par des femmes, en encourageant les femmes à endosser de nouveaux rôles et en veillant à ce que des femmes occupent des postes à responsabilité.
- **Analyser et consigner leurs performances en matière d'égalité hommes-femmes**, par exemple par le biais des Lignes directrices pour le reporting sur le développement durable de la *Global Reporting Initiative* et les Principes d'autonomisation des femmes de l'ONU. Suivre et divulguer les rôles joués par les femmes dans leurs activités et dans leur chaîne d'approvisionnement.
- **Cesser de tirer parti de leur influence politique pour éroder les salaires planchers et la protection des travailleurs**, faire respecter les droits des employés sur le lieu de travail et valoriser les employés en tant que parties prenantes essentielles dans le processus décisionnel des entreprises.

1 COMMENT L'AUTONOMISATION ÉCONOMIQUE DES FEMMES CONTINUERA À PROFITER AUX PLUS RICHES SI L'ON NE LUTTE PAS SIMULTANÉMENT CONTRE LES INÉGALITÉS ÉCONOMIQUES

Les inégalités entre les femmes et les hommes empêchent de nombreuses femmes d'avoir un revenu décent et limitent leurs opportunités économiques et leur capacité de choix. La lutte contre ces inégalités et la promotion de l'autonomisation économique des femmes, en plus de bénéficier à celles-ci, s'accompagneraient également d'impacts positifs pour l'économie dans son ensemble. Le simple fait de combler le fossé entre les hommes et les femmes de sorte que ces dernières participent davantage aux emplois rémunérés et s'affranchissent des secteurs à bas revenus pourrait ainsi se traduire par une hausse de 12 000 milliards de dollars du PIB mondial d'ici 2025¹⁰. Tout semble toutefois indiquer que le modèle économique actuel tend à concentrer les avantages de la croissance dans les mains de ceux qui ont déjà le plus. Si les causes structurelles de ces inégalités économiques ne sont pas traitées, les femmes, notamment les plus pauvres, ne bénéficieront pas de la croissance, malgré leur contribution.

INEGALITES ECONOMIQUES DES FEMMES : LES FEMMES RELAYEES AU BAS DE L'ECHELLE

Les inégalités entre les femmes et les hommes sont l'une des formes les plus anciennes et les plus répandues d'inégalité. Elles façonnent nos économies, nos sociétés et nos communautés. Dans le monde, les femmes et les filles font l'objet de discriminations systématiques et se voient privées de leurs droits à cause de leur condition de femmes. Elles sont plus vulnérables à la pauvreté, détiennent moins de ressources et pèsent moins que les hommes dans les prises de décision¹¹. Une femme sur trois est victime de violences au cours de sa vie¹². La situation des femmes est encore pire lorsque leur identité sexuelle est combinée à d'autres formes d'inégalités économiques et sociales et à la marginalisation découlant par exemple de leur origine ethnique ou de leur classe. Malgré les progrès observés ces dernières décennies, le Secrétaire général des Nations unies a reconnu l'an dernier que les femmes et les filles restaient confrontées aux mêmes obstacles et contraintes qu'il y a 20 ans¹³.

L'accès à des emplois et à des revenus décents est un facteur essentiel pour permettre à tous de sortir de la pauvreté. Pour les femmes, c'est aussi un moyen de lutter contre les inégalités entre les femmes et les hommes grâce à un plus grand poids décisionnel et à de meilleures opportunités en dehors du foyer¹⁴. À mesure qu'elles renforcent leur participation économique, les femmes sont plus à même de développer des compétences et des réseaux, de s'attaquer aux discriminations et d'améliorer leur accès aux ressources et aux revenus¹⁵. Dans l'économie actuelle, les femmes font toutefois l'objet de davantage d'exclusions que les hommes dans pratiquement tous les domaines, tandis qu'elles sont sur-représentées dans les emplois informels précaires et à bas revenus¹⁶. 155 pays appliquent encore au moins une loi privant les femmes d'opportunités économiques¹⁷. Même si l'égalité entre les femmes et les hommes a progressé dans de nombreux pays en matière d'éducation, cela ne se traduit pas nécessairement en de meilleures opportunités d'emploi. Au rythme actuel, il faudrait 118 ans pour parvenir à l'égalité économique entre les femmes et les hommes¹⁸.

Le taux d'emploi des femmes est actuellement inférieur à celui des hommes. Malgré des différences régionales, la participation des femmes sur le marché du travail stagne dans le monde depuis le début des années 1990 ; à l'échelle de la planète, une femme sur deux est active sur le marché du travail, contre trois hommes sur quatre¹⁹. Au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, l'écart de participation entre les hommes et les femmes est encore plus prononcé, un quart des femmes ayant un emploi, et un tiers en Asie du Sud, contre trois quarts des hommes dans chaque région²⁰.

Les inégalités entre les femmes et les hommes se manifestent également dans la qualité des emplois où se concentrent les femmes, ainsi que dans la surreprésentation des femmes dans le secteur informel. Les femmes sont plus susceptibles d'occuper des emplois n'étant pas protégés par le droit du travail : 49,1 % des femmes dans le monde ont un emploi précaire, contre 46,9 % des hommes. Dans certaines régions comme l'Asie du Sud, l'Afrique subsaharienne et le Moyen-Orient, ces inégalités entre hommes et femmes sont bien plus prononcées encore²¹.

Lorsqu'elles évoluent dans le marché du travail formel, les femmes ont systématiquement des revenus inférieurs à ceux des hommes. À l'échelle mondiale, l'écart de salaire entre les hommes et les femmes est de 24 %, les femmes ne gagnant que 70 à 90 % du salaire d'un homme dans la plupart des pays²². Différents facteurs sont à l'origine de ces inégalités. Il s'agit dans certains cas de discrimination pure et simple, les femmes recevant un salaire inférieur pour un même travail de même valeur. Mais les femmes gagnent aussi moins parce qu'elles sont souvent confinées aux emplois les moins bien payés. Pour les femmes travaillant à temps partiel ou sujettes à d'autres formes de discrimination, l'écart est encore plus grand²³.

Les inégalités économiques des femmes ne concernent pas que les revenus journaliers : sur l'ensemble de leur vie, elles gagnent 31 à 75 % de moins que les hommes en raison des écarts de salaires et d'autres inégalités économiques telles que l'accès à la protection sociale, concourant à une situation globale bien plus défavorable encore²⁴. En Turquie, par exemple, l'espérance de revenus d'une femme sur l'ensemble de sa vie est d'à peine

25 % de ce que gagnerait un homme²⁵.

Des études au niveau national ont également démontré que la répartition des richesses, de la propriété foncière et de l'accès au crédit, entre les femmes et les hommes, est bien plus inégalitaire que celle des revenus²⁶. En Amérique latine, classée comme la région la plus inégalitaire au monde en termes de propriété foncière, les femmes agricultrices sont celles qui détiennent le moins de terres, et celles en leur possession sont les moins bonnes et les plus précaires²⁷.

Les femmes entrepreneures et agricultrices sont confrontées à des inégalités pour la création et le développement de leur activité, découlant sur des inégalités de revenus et de productivité. Les entreprises détenues par des femmes sont en moyenne plus petites et emploient moins de personnel²⁸. L'accès au crédit est essentiel pour investir dans une entreprise, mais les femmes dans les pays en développement possèdent plus rarement que les hommes un compte dans une institution financière formelle²⁹ ; c'est encore en Asie du Sud et au Moyen-Orient que le fossé est le plus profond, avec des écarts de 40 %³⁰. Des restrictions peuvent découler de plusieurs facteurs, comme l'obligation légale pour les femmes d'obtenir l'autorisation d'un homme de la famille pour ouvrir un compte en banque, le manque de propriété des actifs qui pourraient servir de garantie (p. ex. des terres) ou le manque d'historique de crédit³¹. Les femmes ont moins accès à la technologie : dans les pays en développement, les femmes ont ainsi 21 % de moins de chances que les hommes de posséder un téléphone mobile³².

Les femmes continuent aussi d'assurer la majeure partie des soins et travaux domestiques non rémunérés, en moyenne deux fois et demi plus que les hommes³³. Ces tâches incluent la cuisine, le ménage, la garde d'enfants et de personnes âgées ou de proches malades, ainsi que d'autres tâches quotidiennes comme le ramassage du bois de chauffe et la collecte d'eau. Pour de nombreuses femmes, cela se fait aux dépens du temps disponible pour gagner un revenu, de la participation à la vie publique et du temps de loisir et de repos essentiel, et creuse considérablement l'écart de revenus. D'après les normes de genre, selon lesquelles l'homme serait la principale source de revenu et la femme serait chargée des soins, même si les femmes occupent de plus en plus d'emplois salariés, ces soins et travaux domestiques leur incombent encore en grande partie. Même si ce travail est essentiel au bien-être des familles et des communautés et soutient la main-d'œuvre, il n'est généralement pas pris en compte dans les mesures traditionnelles de l'économie ni valorisé comme du travail au même titre que le travail salarié.

Encadré 1. Écarts de salaires entre les femmes et les hommes : quelques points clés

- Les inégalités de revenus entre les femmes et les hommes se mesurent généralement comme l'écart de salaire horaire, hebdomadaire, mensuel ou annuel entre les femmes et les hommes.
- À l'échelle mondiale, l'écart salarial moyen entre les femmes et les hommes est de 24 %.
- Il est beaucoup plus large dans certains pays : 32,6 % en Inde³⁴, 31,5 % en Éthiopie³⁵ et 28,7 % au Japon³⁶.
- Les pays avec un écart inférieur à la moyenne incluent le Mexique (17,4 %³⁷), la Suède (13,1 %³⁸) et la Slovénie (4,6 %)³⁹.
- Un faible écart salarial entre les femmes et les hommes ne signifie pas forcément une meilleure égalité entre les femmes et les hommes. Les schémas de participation des femmes dans la main-d'œuvre ainsi que les relations hommes-femmes au sein de la société influent sur l'ampleur de l'écart. Par exemple, au Moyen-Orient l'écart salarial moyen entre les femmes et les hommes est de 14 %. Pour autant, on compte en moyenne moins de femmes employées en raison des restrictions régissant le travail des femmes en dehors du foyer, mais celles qui ont un emploi ont tendance à avoir une solide éducation qui leur donne accès à des emplois mieux rémunérés⁴⁰.
- L'écart peut diminuer à cause d'un recul du salaire des hommes plus rapide que celui des femmes en valeur absolue, sans progrès véritable vers l'égalité, comme cela a pu être observé en Égypte, à El Salvador, à Hong Kong, à Panama et au Sri Lanka entre 2000 et 2010⁴¹.

Encadré 2. La réduction des inégalités économiques est impossible si l'on ne réduit pas les inégalités entre les femmes et les hommes

De récentes études ont souligné que les inégalités entre les femmes et les hommes entraînaient de plus grandes inégalités globales des revenus et devaient donc être réduites, parallèlement à des mesures redistributives.

Le FMI constate que les inégalités entre les femmes et les hommes sont fortement associées aux inégalités de revenus⁴². Une augmentation de l'Indice d'inégalité de genre des Nations unies de 0 (parfaite égalité entre les femmes et les hommes) à 1 (inégalités totales entre les femmes et les hommes) augmente le coefficient de Gini⁴³ de près de 10 points. Ce phénomène est engendré par les inégalités entre les femmes et les hommes à la fois dans les résultats économiques (participation au marché du travail) et dans les opportunités (par exemple, la santé et l'éducation). Une réduction équivalente des inégalités de revenus en Inde permettrait pratiquement d'éradiquer la pauvreté dans ce pays⁴⁴.

Selon l'OCDE, l'augmentation du nombre de femmes dans la main-d'œuvre pendant les 20 à 25 ans précédant la crise économique a freiné la hausse des niveaux d'inégalités de revenus, réduisant d'un point la croissance des inégalités mesurée par l'indice de Gini⁴⁵.

Les recherches révèlent que pas un seul des BRICSAMIT (Brésil, Inde, Chine, Afrique du Sud, Mexique, Indonésie et Turquie) avec un taux de réduction des inégalités entre les femmes et les hommes plus lent que la moyenne n'est parvenu à réduire les inégalités économiques⁴⁶.

L'AUTONOMISATION ECONOMIQUE DES FEMMES STIMULE LA CROISSANCE, MAIS QUI EN PROFITE ?

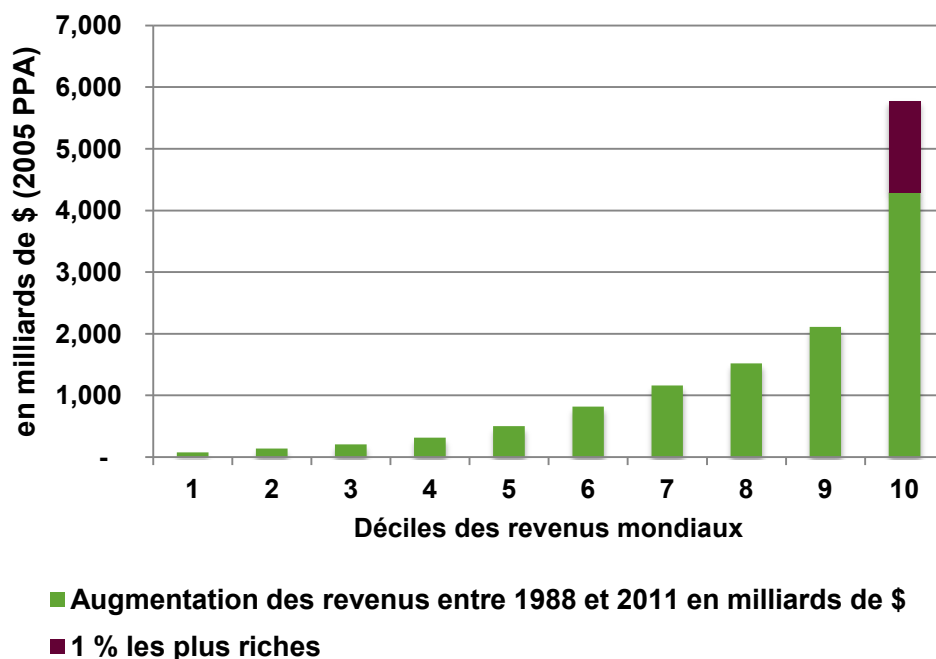
Il est démontré qu'une réduction des inégalités économiques des femmes bénéficierait à la fois aux femmes elles-mêmes et à l'économie dans son ensemble. L'importance de l'autonomisation économique des femmes pour faire valoir leurs droits et atteindre des objectifs de développement plus vastes est largement acceptée⁴⁷. Les femmes, alors qu'elles représentent actuellement la moitié de la population mondiale en âge de travailler, génèrent seulement 37 % du PIB au niveau mondial⁴⁸. On estime en fait que si tous les pays comblaient les écarts entre les femmes et les hommes dans l'économie au même rythme que les pays de leur région affichant la plus forte amélioration, cela pourrait se traduire par une augmentation de 12 000 milliards de dollars du PIB d'ici 2025⁴⁹. Cela serait dû à l'augmentation du nombre de femmes sur le marché du travail, augmentant ainsi leur temps de travail tout en réduisant la concentration de femmes dans les secteurs à bas revenus.

Il n'est toutefois absolument pas garanti que cette richesse supplémentaire, créée par les femmes, leur bénéficierait équitablement. Dans les conditions actuelles, l'inverse est plus vraisemblable. Sur les 30 dernières années, les fruits de la croissance et la génération de richesse ont très majoritairement profité aux personnes qui ont déjà le plus. Dans le même temps, les plus pauvres restent les oubliés de la croissance. Pour de nombreuses femmes,

le monde du travail ne propose pas des salaires ou des conditions qui permettent de sortir de la pauvreté ou de lutter contre les inégalités entre les femmes et les hommes.

Ces dernières décennies, la concentration des richesses dans les mains de quelques-uns a engendré des inégalités économiques extrêmes. Malgré la croissance de l'économie mondiale, la répartition des richesses est de plus en plus déséquilibrée. Si la croissance mondiale était répartie équitablement, chaque décile (un dixième) de la population verrait ses revenus augmenter d'environ 10 %. Mais entre 1988 et 2011, 46 % de la croissance mondiale des revenus ont bénéficié aux 10 % les plus riches, faisant encore bondir leurs revenus bien plus que pour le reste de la population. À l'autre extrémité, les 10 % les plus pauvres n'ont perçu que 0,6 % de l'augmentation⁵⁰. Par ailleurs, les 1 % de la population dont les revenus sont les plus élevés ont bénéficié d'une plus grande part de l'augmentation mondiale des revenus que la moitié la plus faiblement rémunérée.

Graphique 1 : Accumulation de la croissance des revenus dans le monde par décile entre 1988 et 2011 : 46 % de la croissance totale est revenue aux 10 % les plus riches⁵¹



La concentration des richesses bénéficie surtout aux hommes. Sur les 62 personnes possédant autant de richesses que la moitié la plus pauvre du monde, on ne compte que neuf femmes. De plus, 441 des 500 personnes les plus riches au monde sont des hommes⁵², et seulement 20 sociétés du classement S&P 500 sont dirigées par une femme, soit 4 %⁵³. Les femmes sont en outre représentées de manière inégale dans les secteurs et aux postes bien rémunérés. À l'échelle mondiale, les femmes n'occupent que 22 % des postes à hautes responsabilités au sein d'entreprises, 32 % des entreprises ne comptant même aucune femme à des postes décisionnels⁵⁴. Les inégalités sont encore plus marquées dans certains pays : au Japon, les femmes ne représentent que 8 % des hauts responsables, contre 15 % en Inde et 16 % au Botswana⁵⁵.

Il ne fait aucun doute qu'une participation plus égalitaire des femmes dans l'économie soutiendrait la croissance économique mondiale et pourrait réduire les inégalités entre les femmes et les hommes. La majorité des personnes ayant récolté les fruits de la croissance au cours des dernières décennies sont toutefois celles qui se situent au sommet de l'échelle des revenus. Dans le même temps, les plus pauvres, dont une majorité de femmes, ne sont pas récompensés de la même manière. Par conséquent, si les causes des inégalités économiques extrêmes ne sont pas rapidement corrigées, les principaux bénéficiaires de l'autonomisation économique des femmes seront les plus riches.

2 COMMENT LES DEUX PRINCIPALES CAUSES D'INÉGALITÉS ÉCONOMIQUES FAVORISENT ÉGALEMENT LES INÉGALITÉS FEMMES - HOMMES, ET QUE PEUT-ON FAIRE ?

Les recherches menées par Oxfam ont permis d'identifier deux vecteurs accompagnant la hausse des inégalités économiques extrêmes : la confiscation de l'économie et du pouvoir politique et économique par les élites et la poursuite d'un ensemble de politiques prônant la libéralisation, la privatisation et la diminution du rôle de l'État en faveur du marché⁵⁶. Des politiques que George Soros qualifie de « fondamentalisme de marché ». Ces deux processus favorisent les inégalités économiques extrêmes et sont étroitement liés aux inégalités entre les femmes et les hommes. Ils sapent gravement la lutte pour les droits des femmes.

Il apparaît que la croissance économique ne s'accompagne pas forcément d'une amélioration des droits des femmes et de l'égalité entre les femmes et les hommes. Pour parvenir à de tels résultats, des mesures spécifiques doivent être prises afin de rendre la croissance plus inclusive et de redistribuer les fruits de la croissance aux femmes⁵⁷. D'après les tendances actuellement observées, rien n'est fait en ce sens. Une étude sur les économies émergentes a par exemple révélé que les inégalités économiques des femmes reculaient plus lentement que la moyenne mondiale dans ces pays, alors même qu'ils connaissent une croissance économique⁵⁸.

La majorité des interventions d'institutions mondiales et de bailleurs de fonds défendant l'autonomisation économique des femmes sont axées sur le soutien de la participation individuelle des femmes et des filles à l'économie existante. Elles s'attachent en revanche beaucoup moins à changer le système économique lui-même afin que la croissance bénéficie

équitablement aux femmes⁵⁹. Il s'agit là d'une préoccupation majeure, car le système économique tel qu'il s'est développé ces dernières décennies sape de multiples façons les progrès réalisés en matière d'égalité entre les femmes et les hommes.

La réduction des inégalités de revenus doit aller de pair avec des efforts visant à réduire les inégalités entre les femmes et les hommes afin que les femmes puissent en profiter équitablement⁶⁰. En plus de bousculer les normes sociales qui discriminent systématiquement les femmes dans la société, cela requiert que les États investissent dans les services publics, les infrastructures et les systèmes d'aide sociale qui réduisent les inégalités économiques et entre les femmes et les hommes, ainsi que la vulnérabilité face à la pauvreté. Il convient en outre de créer des emplois décents, de réduire les inégalités entre les femmes et les hommes au travail et de reconnaître, alléger et redistribuer la part de travail non rémunéré dévolue majoritairement et injustement aux femmes⁶¹.

Toutefois, la capacité des États à s'assurer des recettes suffisantes de manière progressive et à les dépenser de sorte à réduire les inégalités est mise à mal par les politiques macroéconomiques qui, au lieu de cela, concentrent les richesses dans les mains des personnes et des entreprises les plus fortunées. Les politiques axées sur le marché poussent de nombreux pays à travers le monde à libéraliser le commerce et les services financiers, à réduire les dépenses publiques et à privatiser les services publics.

Ces politiques reposent sur la conviction selon laquelle les marchés seront les plus performants et produiront le plus de croissance en étant livrés à eux-mêmes. Mais ces politiques ont aussi érodé la vertu redistributive des États et laissé libre court à l'augmentation des inégalités économiques extrêmes. En Asie de l'Est, par exemple, après la mise en œuvre de programmes d'ajustement structurel, la Thaïlande, la Corée du Sud et l'Indonésie ont vu leurs niveaux d'inégalités économiques repartir à la hausse. En Indonésie, le nombre de personnes vivant avec moins de 2 dollars par jour est passé de 100 millions en 1996 à 135 millions en 1999. Depuis 1999, les inégalités ont augmenté de près d'un quart⁶².

Privée des conditions requises pour la redistribution, l'économie de marché tend à concentrer les richesses entre les mains d'une petite minorité ; comme l'a souligné le président de la Banque mondiale, Jim Yong Kim, la théorie des retombées ne se vérifie pas⁶³. Les mêmes processus ont aussi eu un effet néfaste sur la lutte pour les droits des femmes et pour l'égalité entre les femmes et les hommes⁶⁴. Les mauvais choix économiques risquent d'affecter principalement les femmes, et le fait de ne pas prendre en compte les femmes et les filles dans l'élaboration des politiques peut conduire les États à amplifier involontairement les inégalités entre hommes et femmes.

Il est toutefois possible de déployer des politiques et des réformes qui s'attaquent aux inégalités économiques extrêmes, soutiennent les droits des femmes et promeuvent l'égalité entre les femmes et les hommes. Dans les économies émergentes, il est démontré qu'une réduction des inégalités de revenus accélère la réduction des inégalités entre les femmes et les hommes⁶⁵. Cela exige l'action et l'investissement des États, des institutions

internationales et du secteur privé afin de rendre la prise de décisions plus responsable, de réformer la fiscalité et de lutter contre les inégalités dans les domaines de l'emploi et des salaires, des services publics et du travail non rémunéré.

CONFISCATION POLITIQUE ET ÉLABORATION DES POLITIQUES SELON UN MODÈLE PATRIARCAL

La confiscation de l'élaboration des politiques économiques par les élites est un facteur essentiel d'inégalités économiques, comme ont pu le démontrer Oxfam et d'autres⁶⁶. Si rien n'est fait, la mise à mal des institutions politiques se poursuivra et les États serviront principalement les intérêts des élites économiques, aux dépens des autres citoyens. Par exemple, les politiques favorables à la déréglementation financière permettent aux riches de payer moins d'impôts ou de confisquer les revenus de ressources naturelles.

La sous-représentation des femmes dans la prise de décisions, alliée à cette confiscation politique, signifie que les politiques sont conçues sans privilégier les objectifs de réduction des inégalités économiques et entre les femmes et les hommes. Barack Obama a récemment déclaré que les dispositions fiscales injustes classant les produits hygiéniques féminins comme « articles de luxe » aux États-Unis s'expliquaient sans doute par le fait que ce sont des hommes qui font les lois⁶⁷. Surreprésentés aux postes de leadership que ce soit dans le secteur public ou dans le privé, les hommes font en effet la majorité des lois.

Les femmes sont moins représentées que les hommes au sein de l'État dans la grande majorité des pays. En 2015, on ne comptait que 11 femmes chefs d'État et 10 femmes chefs de gouvernement⁶⁸. Le pourcentage de femmes dans les gouvernements nationaux a pratiquement doublé ces 20 dernières années, mais reste à seulement 23 %⁶⁹. Les femmes représentent 17 % des ministres de gouvernement, mais se retrouvent pour la plupart avec des ministères chargés de thèmes traditionnellement considérés comme « féminins », comme la famille ou l'éducation⁷⁰.

Toutes les femmes occupant des postes de leadership ne feront certes pas systématiquement des choix soutenant les droits des femmes. Mais dans la situation actuelle, les priorités des femmes sont encore beaucoup moins susceptibles d'être prises en compte. Dans le monde, la tradition de lois et de pratiques discriminatoires renforce les discriminations fondées sur le genre. C'est notamment le cas en matière de droits de succession, de pratiques de prêts, d'accès au crédit et à la propriété pour les femmes. Le fait que les femmes aient une position économique, sociale et légale différente de celle des hommes dans de nombreuses communautés constitue un obstacle important à l'égalité économique des femmes, et la situation n'évolue que très lentement⁷¹. 155 pays appliquent toujours des lois freinant la participation économique des femmes. Dans 18 pays, un mari peut même interdire tout bonnement à sa femme de travailler⁷².

D'après plusieurs études, le leadership des femmes est essentiel pour garantir que les politiques économiques et sociales promeuvent l'égalité entre les femmes et les hommes. En Inde, une étude a démontré que les projets liés à l'eau potable étaient 62 % plus nombreux dans les conseils dirigés par des femmes que dans ceux dirigés par des hommes⁷³. Une autre étude menée en Norvège a mis en évidence un lien causal direct entre la présence de femmes aux conseils municipaux et une amélioration de la couverture pour la garde d'enfants⁷⁴.

Même si les hommes à des postes à responsabilités peuvent et devraient faire des choix soutenant les droits des femmes, la surreprésentation des hommes à des postes de pouvoir et de décision relaie souvent les priorités des femmes au second plan. Dans le même temps, des recherches menées par Oxfam ont démontré que la concentration extrême des richesses et des revenus conférait aux plus riches une influence politique injustifiée et la capacité de biaiser les politiques nationales dans leur propre intérêt⁷⁵, par exemple en négociant des conditions plus favorables à leur entreprise ou en faisant pression contre des changements positifs pour les plus pauvres, mais nuisant à leurs marges bénéficiaires. Cela signifie que les institutions politiques sont détournées de leur mission, servant les intérêts de l'élite économique plutôt que ceux des personnes les plus pauvres, toujours aux dépens des droits des femmes.

Étude de cas n° 1 : Faire entendre la voix des femmes en Arménie

Oxfam soutient des coopératives agricoles de femmes en Arménie. Cette expérience a révélé une forte volonté parmi les femmes agricultrices de s'impliquer dans les décisions concernant leur village, afin de s'assurer que leurs besoins sont pris en compte. La coopérative aide les femmes à accéder à de meilleures opportunités économiques pour leur exploitation agricole. Mais des problèmes subsistent, notamment le mauvais approvisionnement en eau des villages. Susan, membre de la coopérative à Azatek, explique :

« L'absence de femmes au sein de notre conseil communautaire restreint les droits des femmes. Les femmes devraient aussi participer à la gestion du village. Lors des prochaines élections du conseil, nous prévoyons de nommer des membres du conseil issues de la coopérative. C'est indispensable pour avoir des membres au conseil et aller de l'avant. Et pourquoi ne pas proposer des femmes de notre coopérative comme chef de village ? »

Un plus grand pouvoir décisionnel et une meilleure représentation des femmes, alliés à des institutions gouvernementales plus redevables vis-à-vis des citoyens ordinaires, pourraient favoriser les politiques contribuant à une réduction des inégalités économiques et entre les femmes et les hommes. Les budgets du gouvernement ne sont pas neutres d'un point de vue politique. Ils sont souvent façonnés selon les priorités des personnes les plus influentes, des hommes dans leur immense majorité. Un processus budgétaire responsable et participatif peut constituer un puissant outil pour s'assurer que les dépenses de l'État sont consacrées en priorité aux personnes qui en ont le plus besoin dans la société, et qu'elles luttent efficacement contre les inégalités entre les femmes et les hommes et contre d'autres formes d'inégalités. En pratique, cela pourrait par exemple inclure une budgétisation tenant compte des questions hommes-femmes. Une telle

budgetisation est un outil qui inclut les questions hommes-femmes à chaque stade de la définition du budget, analyse l'impact des dépenses sur les femmes et sur les hommes, et évalue dans quelle mesure les dépenses de l'État promeuvent les droits des femmes et l'égalité entre les femmes et les hommes. Le fait de soutenir la budgetisation tenant compte des questions hommes-femmes et l'implication des mouvements et organisations pour les droits des femmes dans l'élaboration des politiques peuvent rétablir un certain équilibre face au pouvoir de lobbying des riches élites ; c'est aussi un moyen de s'assurer que les États rendent des comptes quant à la pertinence de leurs dépenses pour soutenir l'égalité entre les femmes et les hommes et promouvoir les droits de femmes.

TRAVAIL ET SALAIRES : UN NIVELLEMENT PAR LE BAS

Un meilleur accès à un travail et à un salaire décent pourrait contribuer à sortir de nombreuses femmes de la pauvreté et à promouvoir leur autonomisation dans d'autres domaines de leur vie. Des activités génératrices de revenus ou des emplois de qualité permettraient de développer de nouvelles compétences et des réseaux, d'améliorer l'accès des femmes aux ressources et aux revenus et de soutenir leur pouvoir décisionnel⁷⁶. Mais les politiques et les pratiques commerciales actuelles ne sont pas propices pour créer les types d'opportunités susceptibles de réduire les inégalités économiques et entre les femmes et les hommes.

Les programmes d'ajustement structurel et les réformes axées sur le marché sont étroitement liés à la détérioration de la place des femmes sur le marché du travail. Pour de nombreux pays, la mondialisation et la hausse du commerce transfrontalier créent de nouveaux débouchés internationaux pour les biens et les services, et une concentration importante de travailleurs à bas salaires s'est révélée essentielle pour rester compétitif et attirer les investissements.

Les politiques qui ont affaibli la main-d'œuvre et maintenu les salaires à un niveau bas ont contribué à augmenter les inégalités et à créer de nombreux emplois qui ne sont pas suffisamment rémunérés pour sortir les travailleurs de la pauvreté. Les femmes sont particulièrement concernées, car elles sont confinées dans une poignée de secteurs et parce que les rôles qui leur sont accordés sont limités⁷⁷. Diverses réformes ont également réduit les investissements dans le secteur public, affectant de façon disproportionnée les femmes, pour qui le secteur public constituait une source d'emplois de qualité⁷⁸. Les femmes se tournent alors souvent vers des emplois informels qui n'offrent pas les mêmes filets de sécurité⁷⁹.

Dans certains cas, la création de nouveaux emplois permet à des femmes d'avoir un travail rémunéré, par exemple dans les industries orientées vers l'exportation, un secteur en pleine croissance. Mais en l'absence de réglementations sur le droit du travail et du fait de la facilité avec laquelle les entreprises peuvent transférer la production vers d'autres pays pour réduire encore leurs coûts, ces opportunités offrent rarement la qualité requise pour lutter contre les inégalités économiques ou soutenir l'autonomisation économique des femmes⁸⁰. Au lieu de cela, les emplois sont de piètre

qualité, avec des contrats précaires et des heures de travail longues et imprévisibles. Si les bas salaires des femmes augmentent les profits et réduisent les dépenses publiques, ils sapent l'égalité économique et l'égalité entre les femmes et les hommes.

Les inégalités entre les femmes et les hommes se traduisent aussi notamment par une moindre capacité des femmes à dénoncer les mauvaises conditions de travail, car elles sont moins représentées dans les syndicats. Les recherches d'Oxfam démontrent également que la création de nouveaux emplois ne corrige pas à elle seule les inégalités entre les femmes et les hommes. Par exemple, les violences faites aux femmes et aux filles ne diminuent pas forcément avec un meilleur accès à l'emploi et à de meilleurs revenus⁸¹.

Dans le monde, la part du revenu national revenant aux travailleurs a diminué, ce qui signifie que les travailleurs profitent moins de la croissance économique⁸². Dans le même temps, les salaires des PDG ne cessent d'augmenter. Par exemple, aux États-Unis, un PDG moyen dans les entreprises du Top 350 a vu son salaire augmenter de 54,3 % entre 2009 et 2014⁸³. Souvent, les travailleurs qui stimulent la croissance économique dans leur pays restent enlisés dans la pauvreté. Pour de nombreuses femmes, cela se traduit concrètement par des heures de travail excessivement longues sur les chaînes logistiques au profit d'autres personnes, alors que leurs revenus ne suffisent pas pour répondre à leurs besoins fondamentaux⁸⁴.

Les recherches menées par Oxfam auprès des ouvriers du textile au Myanmar ont démontré qu'en l'absence de bonnes pratiques et politiques, un environnement commercial en plein essor et animé par les femmes n'aboutit pas nécessairement à des avantages économiques équitables pour ces dernières. Ces dernières années, les réformes démocratiques ont ouvert le Myanmar au commerce et aux investissements, avec l'essor rapide de l'industrie du textile et l'approvisionnement de poids lourds du secteur tels que Gap, H&M, Primark et Adidas auprès d'entreprises birmanes. On estime que le secteur passera d'une valeur de 912 millions de dollars en 2012 à une fourchette comprise entre 8 et 10 milliards de dollars en 2022, et qu'il emploiera 1,5 million d'ouvriers⁸⁵. La création de ces emplois pourrait offrir aux femmes birmanes de nouvelles opportunités de travail décent et de salaires justes, mais la qualité de l'emploi demeure cruciale.

Le secteur emploie actuellement environ 300 000 personnes, dont 90 % de jeunes femmes⁸⁶. Des recherches menées récemment par Oxfam dans le secteur ont révélé que même s'ils réalisent des heures supplémentaires, les ouvriers ne touchent pas un salaire suffisant pour satisfaire leurs besoins fondamentaux (hébergement, nourriture et médicaments), ce qui les contraint à emprunter. Ces emplois n'ont pas non plus permis de corriger les inégalités entre les femmes et les hommes et les problèmes affectant particulièrement les ouvrières, comme la violence. Les femmes qui travaillent dans le secteur ont indiqué être intimidées et mal à l'aise avec les gardiens qui surveillent et limitent leurs mouvements pendant leur temps de service. Près d'un tiers des ouvriers (31 %) ont indiqué avoir été la cible d'insultes ou d'autres formes d'abus de la part de leurs superviseurs ou de la direction. La fourniture d'un service de retour à domicile sûr et adéquat après le service,

notamment tard la nuit après des heures supplémentaires, posait également problème. Voici le témoignage d'une femme interrogée dans le cadre de l'enquête : « Après des heures supplémentaires, j'ai peur que des hommes m'interpellent et m'agressent pendant que je rentre chez moi. »

Au Myanmar, les femmes jouissent de nouvelles opportunités économiques et accèdent au marché du travail formel, qui a le potentiel de soutenir à la fois leur autonomisation économique et le développement économique du pays. Mais avec le régime actuel qui favorise les inégalités économiques extrêmes, elles ne récoltent pas une part équitable du fruit de leur travail. Au lieu de cela, des profits colossaux sont amassés au sommet de la chaîne d'approvisionnement et les ouvrières doivent composer avec leur salaire de misère. Il n'est pas surprenant que 4 des 62 plus grands milliardaires au monde aient fait fortune dans l'industrie du prêt-à-porter⁸⁷. Le propriétaire de l'une des entreprises recourant à une main-d'œuvre birmane (H&M) est l'un d'entre eux. Dans le même temps, entre 2001 et 2011, les salaires des ouvriers du textile (des femmes, pour la plupart) dans les 15 plus grands pays exportateurs de vêtements a diminué en valeur absolue⁸⁸.

L'intérêt croissant porté à l'emploi des femmes est louable, mais pour assurer leur autonomisation économique, les emplois correspondants doivent être décents et s'accompagner de garanties, et des mesures doivent être prises en parallèle pour lever les obstacles structurels auxquels les femmes sont confrontées⁸⁹. Les analyses réalisées par Oxfam révèlent trois causes de bas salaires à corriger dans les chaînes d'approvisionnement pour lutter contre la pauvreté et les inégalités : une part de valeur inéquitable sur la chaîne, l'absence de négociation collective et des salaires minimum inappropriés⁹⁰.

Étude de cas n° 2 : Lutte contre les inégalités au Myanmar

Des efforts concertés pour améliorer les normes dans l'industrie du vêtement offrent l'opportunité pour le secteur privé et l'État birman de soutenir l'autonomisation économique des femmes et l'égalité entre les femmes et les hommes. Mais si ces problèmes ne sont pas résolus, ils renforceront et creuseront encore les inégalités existantes auxquelles les ouvrières sont confrontées.

Récemment, au Myanmar, des acheteurs internationaux ont pu plaider en faveur d'une hausse des salaires et de meilleures conditions de travail, reconnaissant l'injustice de l'actuel rapport de forces. Ces dernières années, les travailleurs birmans ont massivement manifesté contre les bas salaires, les heures supplémentaires non rémunérées et les mauvaises conditions de travail. Suite à ces pressions et aux négociations menées entre le gouvernement, les syndicats et les employeurs, un nouveau salaire minimum a été annoncé pour une entrée en vigueur le 1^{er} septembre 2015. Mais avant sa mise en application, les fabricants textiles ont demandé à en être exemptés, affirmant que cela remettrait en cause la pérennité de leurs entreprises.

30 marques américaines et européennes (dont Tesco, Marks & Spencer, H&M, Primark et Gap), soutenues par les syndicats et des organisations non gouvernementales (notamment Oxfam) ont écrit au gouvernement, en faisant valoir qu'« un salaire minimum qui a été négocié par toutes les parties aura pour effet d'inciter plutôt que de décourager les sociétés internationales à acheter des vêtements du Myanmar ».

La demande d'exemption a finalement été rejetée et le nouveau salaire minimum est entré en vigueur au 1^{er} septembre 2015⁹¹.

Cet exemple illustre comment les entreprises et les gouvernements peuvent coopérer pour lutter contre les bas salaires qui exacerbent les inégalités. Des efforts permanents seront requis pour s'assurer que le salaire minimum est appliqué et que les conditions de travail s'améliorent dans le secteur.

FACILITER OU ENTRAVER LES INVESTISSEMENTS EN FAVEUR DE L'EGALITE PAR L'INTERMEDIAIRE DE POLITIQUES FISCALES

Un régime fiscal progressif constitue l'un des moyens les plus efficaces à disposition d'un gouvernement pour lutter contre les inégalités économiques. Un tel régime est indispensable pour augmenter les recettes requises pour investir dans l'égalité entre les femmes et les hommes et en faveur des droits des femmes. Un récent point sur l'avancement de la mise en œuvre de la Plateforme d'Action de Pékin (BPfA) supervisé par les Nations unies, 20 ans après la conclusion de l'accord, a permis d'identifier que les ressources insuffisantes allouées à l'égalité entre les femmes et les hommes et dans des secteurs comme la santé, l'éducation, la protection sociale et l'eau et l'assainissement constituaient un obstacle majeur au respect des droits des femmes⁹². Même si de nombreux pays se sont engagés à œuvrer pour l'égalité entre les femmes et les hommes, une analyse des plans d'action nationaux déployés pour atteindre ces objectifs a révélé un déficit de financement de 90 %⁹³.

Le principe même d'un régime fiscal progressif et bien conçu est que ceux qui ont le plus de moyens contribuent le plus. À l'inverse, les régimes fiscaux régressifs, où les plus pauvres consacrent une plus grande part de leurs revenus aux impôts que les plus riches, affectent plus durement les femmes en raison de leur concentration dans les groupes faiblement rémunérés. Et lorsque les gouvernements n'ont pas les moyens d'investir dans les services publics, les infrastructures et les systèmes d'aide sociale, cela renforce les inégalités entre les femmes et les hommes et ne permet pas la redistribution nécessaire pour lutter contre les inégalités de revenus et de richesse⁹⁴.

La capacité des États à s'assurer des recettes suffisantes a été affaiblie par des politiques destinées à attirer le commerce et les investissements grâce à des incitations fiscales (dispenses fiscales, exemptions d'impôts et zones franches)⁹⁵. Parallèlement, l'architecture fiscale mondiale affaiblit la capacité des États à percevoir les impôts en facilitant l'évasion fiscale transfrontalière et la dissimulation des richesses⁹⁶. Dans les pays en développement, l'évasion fiscale des multinationales entraînerait des pertes évaluées à au moins 100 milliards de dollars⁹⁷. Par ailleurs, au moins 8 % de la richesse mondiale (soit 7 600 milliards de dollars) seraient placés sur des comptes dans des paradis fiscaux. Les paradis fiscaux priveraient chaque année les pays pauvres d'une recette fiscale évaluée à 170 milliards de dollars, tout simplement stupéfiant⁹⁸.

L'évasion fiscale profite aux particuliers et aux entreprises les plus riches, qui ont les moyens de s'offrir les services onéreux de professionnels évoluant dans les secteurs bancaires, juridiques ou dans des cabinets comptables et autres entreprises d'investissement et de profiter de la moindre brèche dans ce maillage international pour éviter de payer leur dû. Il s'agit en général d'hommes, car ce sont principalement eux qui contrôlent les actifs et la richesse⁹⁹. Pour compenser, les États s'appuient de plus en plus sur une fiscalité indirecte, comme la TVA sur les biens et les services.

Les impôts indirects sont considérés comme régressifs, car les plus pauvres sont soumis au même taux d'imposition que les plus riches. Ils ont également tendance à exacerber les inégalités entre les femmes et les hommes, car les femmes sont représentées de façon disproportionnée en bas de l'échelle de répartition des revenus. Cette fiscalité représente en moyenne 67 % des recettes fiscales totales en Afrique subsaharienne¹⁰⁰, contre 33 % dans les pays de l'OCDE¹⁰¹. Par le passé, le FMI a largement appelé à recourir à la fiscalité indirecte dans les pays en développement en soumettant ses prêts à des conditions, s'attirant de nombreuses critiques¹⁰². Actuellement, 93 pays en développement envisagent d'augmenter leurs taxes à la consommation pour augmenter leurs recettes fiscales¹⁰³.

Cette fiscalité risque également d'ignorer les différences entre les dépenses des hommes et des femmes. Une étude menée au Ghana a par exemple démontré que l'abrogation de la TVA sur les biens destinés aux enfants bénéficierait surtout aux foyers dirigés par une femme, qui ont de bas salaires et qui achètent majoritairement ce type de biens¹⁰⁴. Les exonérations fiscales accordées aux plus hauts revenus profitent massivement aux hommes¹⁰⁵. Par exemple, lorsque l'impôt sur le revenu des hauts salaires a été réduit au Royaume-Uni, 63 % de ceux qui n'ont pas tiré parti de cette mesure étaient des femmes¹⁰⁶. L'imposition commune sur

le revenu peut renforcer le modèle de soutien de famille masculin, les femmes percevant généralement un salaire moindre^{107,108}. Une déclaration de revenus séparée pourrait bousculer les normes de genre et diminuer le taux d'imposition sur le revenu des femmes.

Des régimes fiscaux progressifs et sensibles au genre garantirait une approche redistributive de la collecte des fonds requis pour investir dans l'égalité entre les femmes et les hommes. Les mesures en ce sens (à savoir mettre fin à l'ère des paradis fiscaux et générer des recettes en taxant directement les revenus, les profits, la fortune et les gains en capital) soutiendraient les efforts déployés pour tendre vers l'égalité entre les femmes et les hommes et sur le plan économique¹⁰⁹.

SERVICES PUBLICS : LA CLE DE L'EGALITE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES ET DE L'EGALITE ECONOMIQUE

Des services de santé financés et assurés par la sphère publique et une éducation dispensée localement et gratuitement sont deux des principaux leviers dans la lutte contre les inégalités économiques et les inégalités entre les femmes et les hommes. Les recherches ont démontré que les « revenus virtuels » que ces services génèrent réduisent déjà les inégalités de revenus en moyenne de 20 % dans les pays de l'OCDE et de 10 à 20 % en Amérique latine¹¹⁰.

Les filles et les femmes pauvres et désavantagées font entendre leur voix pour bénéficier d'une éducation et de soins de santé équitables, universels, complets et de qualité. Si toutes les filles arrivaient au terme du cycle primaire, la mortalité maternelle diminuerait de deux tiers, sauvant 189 000 femmes chaque année¹¹¹. L'éducation a également le potentiel d'accroître les opportunités économiques pour les femmes, ainsi que leur pouvoir décisionnel au sein du ménage^{112,113}. Un accès universel à des soins de santé de qualité pourrait transformer la vie des femmes, en leur donnant plus de choix et en réduisant la prévalence de maladies évitables et le taux de mortalité maternelle. Le FMI signale pour sa part que le fossé entre les femmes et les hommes en matière d'éducation et de soins de santé exacerbe les inégalités de revenus et ralentit encore la croissance économique en limitant les opportunités économiques pour les filles et les femmes¹¹⁴.

De tels services universels, de qualité et gratuits à la source renforceraient l'égalité économique et l'égalité entre les femmes et les hommes. Mais la lutte pour les droits des femmes, l'égalité économique et l'égalité entre les femmes et les hommes est sapée par des services sous-financés et des politiques régressives promouvant la privatisation et les frais à la charge des patients.

Éducation : gratuité, mais machine arrière sur les progrès

En 2000, les objectifs de l'éducation pour tous fixés à Dakar incluait de garantir un accès universel à une éducation de base gratuite, de qualité et obligatoire, notamment pour les filles¹¹⁵. Dès lors, de grandes avancées ont été réalisées en matière de scolarisation dans le primaire, une réussite due essentiellement à l'abandon des frais de scolarité, seule véritable politique probante en la matière¹¹⁶. Pour les filles, cette gratuité est cruciale, car lorsque les familles n'ont pas les moyens de mettre tous leurs enfants à l'école, ce sont souvent elles qui sont déscolarisées.

En 1990, le Bénin était clairement à la traîne en matière de scolarisation dans le primaire, avec moins de la moitié des enfants scolarisés, et seulement 31 % des filles¹¹⁷. Vingt ans plus tard, les investissements publics réalisés dans le système éducatif et les choix politiques pour la scolarisation des filles (notamment l'abandon des frais, surtout pour les filles en milieu rural, suivi par l'abolition des frais de scolarité à l'échelle du pays) garantissent désormais un accès quasi universel à l'éducation et contribuent à combler le fossé entre les garçons et les filles dans ce domaine¹¹⁸.

Même si la parité a été atteinte au cycle primaire, des écarts importants persistent dans le secondaire et le troisième degré. Les filles ont toujours moins de chances de terminer leurs études que les garçons. Les jeunes femmes représenteraient les deux tiers de la population adulte illettrée dans le monde, soit 77 millions de personnes¹¹⁹. Des écarts importants demeurent également au niveau de la qualité des enseignements. Il serait plus difficile pour une fille issue d'un foyer pauvre de bénéficier d'une éducation de qualité, surtout si elle vit en milieu rural¹²⁰.

Il apparaît que la multiplication des écoles privées dites « à bas coût » dans de nombreux pays en développement, soutenue par des acteurs tels que la Banque mondiale, menace d'anéantir les progrès réalisés en matière d'éducation chez les filles¹²¹. Selon le Rapporteur spécial des Nations unies sur l'éducation, la multiplication des acteurs commerciaux dans l'éducation nuit à la notion d'éducation en tant que droit humain universel en aggravant la marginalisation et l'exclusion¹²². L'UNESCO avait tiré la sonnette d'alarme en 2009 en signalant d'importantes disparités entre les filles et les garçons dans la scolarisation à bas coût¹²³, car ces soi-disant frais « abordables » étaient très lourds pour de nombreuses familles. Le cas échéant, les filles sont les premières victimes¹²⁴. Par exemple, en milieu rural au Pakistan, les enfants les plus pauvres ont quatre fois moins de chances d'être scolarisés dans une école privée que les enfants les plus riches. Sur ces enfants, les filles les plus pauvres sont encore plus désavantagées, car elles ont 31 % moins de chances d'être scolarisées dans une école privée que les garçons les plus pauvres¹²⁵.

Gratuité des soins de santé publique au service de l'égalité économique et de l'égalité entre les femmes et les hommes

Les femmes ont besoin de soins spécifiques en matière de santé maternelle et reproductive et en raison de leur forte concentration dans des emplois précaires et souvent insalubres et/ou dangereux dans l'économie informelle. Elles sont pourtant confrontées à des inégalités en termes d'accès aux soins de santé, qui sont encore exacerbées lorsque ces services sont inabordables, inaccessibles et de piètre qualité. Par ailleurs, ce sont principalement les femmes qui assurent les soins et les services de santé lorsque ceux-ci ne sont pas fournis par le secteur public.

La Banque mondiale a reconnu que les frais à la charge des patients représentent des coûts hors de portée pour les plus pauvres¹²⁶ et empêchent de nombreuses femmes d'accéder aux services de santé. Lorsque ces frais sont retirés, les services de santé sont plébiscités et les femmes sont en meilleure santé (voir l'encadré plus bas). D'autres inégalités et mesures discriminatoires peuvent entraver l'accès aux services de santé. Au Népal et au Vietnam, les femmes issues des minorités ethniques et indigènes ont moins de chances que les femmes non indigènes d'avoir accès à la contraception, aux soins prénataux et à une sage-femme qualifiée¹²⁷.

Encadré 3 : Services de santé publique gratuits en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes et des droits des femmes

- **Sierra Leone** : mise en place de la gratuité pour les femmes enceintes en 2010. En l'espace d'une année, les complications maternelles traitées dans les établissements de santé ont connu une amélioration de 150 % et le taux de mortalité maternelle a baissé de 61 %. Le nombre d'utilisateurs de méthodes modernes de planification familiale dans les établissements a quant à lui augmenté de 140 %¹²⁸.
- **Ghana** : mise en place de la gratuité pour les femmes enceintes en 2008. Le nombre d'accouchements médicalisés a augmenté de 67 % et le taux de mortalité a baissé de 26 %¹²⁹.
- **Burundi** : mise en place de la gratuité pour les accouchements en 2006. Le nombre de naissances à l'hôpital a augmenté de 61 % et le nombre de césariennes de 80 %¹³⁰.
- **Niger** : mise en place de la gratuité des soins pendant la grossesse en 2006. Le nombre de visites pour les soins prénataux a doublé¹³¹.

Concernant les efforts déployés pour réduire la mortalité maternelle dans tous les pays en développement et indépendamment du niveau de vie des femmes, les États ont mieux réussi que les établissements de santé privés à ce que davantage de femmes bénéficient des services d'une sage-femme qualifiée. Des données récentes confirment que dans les pays où les améliorations sont les plus probantes, la part d'accouchements ayant lieu dans le secteur privé est nettement moindre¹³².

Même dans les systèmes les moins performants et les plus sérieusement sous-financés, les femmes pauvres dépendent de façon disproportionnée du secteur public pour bénéficier de soins qualifiés. Investir pour l'amélioration du secteur public pourrait donc s'avérer très probant. Au Népal, la hausse des dépenses de santé publique et la mise en œuvre de réformes ciblées pour améliorer les services de santé publique et l'accès des femmes se sont accompagnées d'une baisse de 50 % du taux de mortalité maternelle depuis le début des années 1990¹³³. En 2007, le Népal a également commencé à abandonner progressivement les frais à la charge des patients, une mesure qui a permis d'accroître l'accès aux services, notamment pour la frange la plus pauvre de la population¹³⁴. Entre 2005 et 2015, la mortalité maternelle a reculé en moyenne de 5,4 % par an¹³⁵.

Malgré les engagements de haut niveau pris ces dernières années en matière de couverture santé universelle (notamment avec la réduction des frais à la charge des patients) et de renforcement des systèmes de santé par des acteurs internationaux comme la Banque mondiale, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et de nombreux États, peu de choses ont évolué dans la pratique. Les mesures sélectives, à court terme et sur des maladies bien précises restent la norme.

Au lieu de financer l'abandon des frais à la charge des patients grâce à une fiscalité progressive, de nombreux pays optent pour des régimes d'assurance avec le soutien zélé de bailleurs de fonds. Ces régimes risquent d'exclure les personnes travaillant dans le secteur informel, qui regroupe une majorité de femmes, et donc d'exacerber les inégalités¹³⁶. Au Ghana, 39 % des femmes et 32 % des hommes ont indiqué ne pas avoir souscrit au régime d'assurance élaboré pour étendre la protection sociale aux travailleurs du secteur informel, en raison de son coût élevé¹³⁷.

Le nouveau Mécanisme de financement mondial (GFF, Global Financing Facility) au service de la santé reproductive, maternelle, des nourrissons, des enfants et des adolescents inclut et soutient le secteur privé en qualité de financeur et de prestataire de services de soins de santé. Le GFF a justifié son orientation à l'aide de chiffres globaux trompeurs et non constructifs, faisant peu de cas des hauts niveaux d'inéquité entre les riches et les pauvres dans la fourniture de services de santé maternelle, reproductive et sexuelle dans le secteur privé, ou de la dépendance disproportionnée des femmes pauvres envers le secteur public. De même, la Société financière internationale (SFI), la branche du Groupe de la Banque mondiale dédiée au secteur privé, a justifié son rôle croissant dans la santé mondiale à l'aide de chiffres illustrant l'utilisation intensive des services de soins de santé privés par les femmes pauvres en Afrique, en omettant de préciser qu'une grande part des soins privés sollicités par les femmes les plus pauvres étaient assurés par des guérisseurs ou des vendeurs de médicaments sans formation ni qualification¹³⁸. Dans tous les cas, les recherches menées par Oxfam ont révélé qu'au lieu de répondre aux besoins des femmes pauvres en Afrique en matière de santé, la SFI a jusqu'à présent concentré ses investissements dans les établissements de pointe, destinés de fait aux 1 % les plus riches¹³⁹.

Ces politiques aggravent les inégalités économiques et entre les femmes et les hommes, et rien ne justifie que la Banque mondiale et les autres agences donatrices continuent de les soutenir avec une telle ferveur. En raison de la dépendance disproportionnée des filles et des femmes pauvres envers les services publics sous-financés, le moyen le plus efficace pour répondre à leurs besoins serait d'investir durablement et sur le long terme pour améliorer la portée, l'étendue, l'accessibilité et la qualité de ces services. Les États doivent privilégier les investissements dans des services publics gratuits et de bonne qualité, là où vivent et travaillent les populations pauvres, pour lutter contre les inégalités économiques et entre les femmes et les hommes.

RECONNAITRE, ALLEGER ET REDISTRIBUER LA PART DE TRAVAIL NON REMUNERE

Dans tous les pays, les femmes assurent la majeure partie des soins et travaux domestiques non rémunérés, en moyenne deux fois et demi plus que les hommes¹⁴⁰. Ces tâches incluent la cuisine, le ménage, la lessive, la prise en charge des personnes dépendantes et d'autres corvées comme le ramassage du bois de chauffe et la collecte d'eau. Ce travail est essentiel au bien-être et à la santé des familles, des communautés et de l'économie, et soutient la main-d'œuvre. Il n'est toutefois pas pris en compte dans les mesures traditionnelles de l'économie ; bien souvent, les politiques économiques l'ignorent et n'y consacrent aucun investissement, aggravant encore les inégalités.

La part de travail non rémunéré dévolue injustement aux femmes illustre parfaitement la nature sexospécifique des inégalités économiques. Le « manque de temps » qui en découle limite les choix et le temps à disposition des femmes pour travailler, participer à la vie publique, se reposer et avoir des loisirs. En outre, cela contribue grandement au faible taux de participation des femmes dans la main-d'œuvre, ainsi qu'à leur concentration dans les emplois à temps partiel et dans les bas salaires¹⁴¹. Des recherches ont démontré que les femmes les plus pauvres ont tendance à consacrer plus de temps au travail non rémunéré que les femmes les plus riches, et que cette différence est encore plus prononcée dans les pays où les inégalités économiques sont plus fortes¹⁴².

Le travail domestique est toutefois souvent invisible dans notre conception de l'économie, et il n'est pas prioritaire lors de l'élaboration des politiques économiques, même lorsque ces dernières ont pour vocation de renforcer la participation économique des femmes. Une étude des projets de la Banque mondiale en Afrique subsaharienne dédiés à l'amélioration des opportunités d'emploi pour les hommes et les femmes a révélé que la plupart ne tenaient pas compte du travail non rémunéré des femmes dans leur conception¹⁴³. En Chine, malgré les mesures probantes déployées pour créer de nouveaux emplois pour les femmes, ces efforts ont été sapés par une baisse du soutien de l'État et des employeurs pour la garde d'enfants et la prise en charge des personnes âgées¹⁴⁴.

Pour corriger les inégalités en matière de travail non rémunéré, des mesures doivent être prises pour reconnaître, alléger et redistribuer ce travail, et pour veiller à ce que les personnes qui assurent ces tâches soient représentées dans le processus décisionnel¹⁴⁵. La reconnaissance et la valorisation du travail non rémunéré sont essentielles pour l'inclure efficacement dans l'élaboration des politiques macroéconomiques et pour effacer la frontière trompeuse entre économie rémunérée et non rémunérée qui renforce les inégalités entre les femmes et les hommes.

L'un des moyens pour y parvenir est de veiller à le prendre en compte et à l'évaluer comme partie intégrante de la croissance économique. Les modèles économiques peuvent être conçus de sorte à tenir compte de l'apport du travail non rémunéré dans l'économie, pour une meilleure compréhension des problèmes économiques et des impacts des politiques avec une analyse des questions hommes-femmes¹⁴⁶. Des données doivent être collectées concernant l'ampleur du travail non rémunéré et sa répartition entre les hommes et les femmes, ainsi qu'entre les différentes communautés. Pour valoriser le travail non rémunéré, une valeur monétaire peut également être associée à la productivité et au temps consacré à ces tâches. Même avec des estimations prudentes, le temps que les femmes consacrent au travail non rémunéré peut être évalué à 10 000 milliards de dollars par an^{147,148}.

L'allègement du travail non rémunéré n'implique pas de réduire la quantité ou la qualité des tâches réalisées, mais plutôt d'investir pour réduire le temps excessif que les tâches du quotidien nécessitent, notamment la collecte d'eau et de combustible pour les filles et les femmes les plus pauvres. En Afrique subsaharienne, les femmes consacrent chaque année cinq milliards d'heures à la collecte d'eau¹⁴⁹. La distribution d'équipements économes en main-d'œuvre et en temps (comme des fourneaux à haut rendement énergétique) peut également participer à l'allègement du temps consacré à ces tâches.

Cette redistribution doit avoir lieu au sein des ménages pour que les hommes endossent des responsabilités à part égale, ainsi qu'entre les ménages et la société au sens large. Ces tâches sont une composante essentielle de l'économie. À ce titre, elles pourraient être redistribuées de façon plus égale par ceux qui en bénéficient. Cette redistribution peut se concrétiser par la mise à disposition dans le domaine public de services de soins, d'une protection sociale et de l'infrastructure requise pour proposer des soins accessibles et de qualité¹⁵⁰. Les États qui investissent dans l'économie des soins peuvent accroître l'accessibilité des services (garde d'enfants, soins de santé et prise en charge des personnes âgées) et donner plus de choix aux femmes quant à l'utilisation de ces services. Cette approche permet en outre d'intensifier la participation économique des femmes. Il existe par exemple une forte corrélation entre le nombre de femmes dans la main-d'œuvre et la disponibilité et l'abordabilité de la garde d'enfants¹⁵¹. Le secteur privé doit également jouer un rôle en veillant à ce que les employés ne soient pas désavantagés par leurs charges en matière de soins, en promouvant un partage égal entre les hommes et les femmes, par exemple en proposant des horaires flexibles et des congés parentaux équivalents. Les entreprises doivent également investir dans des services et des technologies qui facilitent ces soins.

Toutefois, les politiques qui ont abouti à des inégalités économiques extrêmes sapent également les efforts déployés pour tenir compte du travail non rémunéré et aggravent les inégalités entre les femmes et les hommes. Les politiques axées sur le marché débouchent souvent sur une réduction des dépenses publiques, une solution souvent envisagée pour répondre à une crise économique. L'OIT a récemment analysé les effets des politiques mises en œuvre dans les pays développés et en développement depuis 2011, notamment sur les plafonds placés sur les salaires dans le secteur public. Cette étude a révélé que les compressions budgétaires excessives devraient se poursuivre jusqu'à 2020, affectant 80 % de la population mondiale, et pourraient entraîner la suppression de 12 millions d'emplois dans le monde¹⁵². Ces politiques devraient affecter plus durement les populations de plusieurs régions en développement, notamment en Afrique du Nord et en Amérique latine¹⁵³. De nombreux pays ont réduit les dépenses publiques allouées à l'économie des soins (garde d'enfants, éducation, soins de santé et services sociaux) dans l'espoir de juguler le déficit public. Il a été démontré que ces coupes dans le domaine social ont eu des conséquences néfastes sur la disponibilité et la qualité des services de soins, obligeant les femmes à combler les lacunes¹⁵⁴.

Lorsque les services de soins de santé sont absents ou inaccessibles, les femmes combler souvent les lacunes en consacrant davantage de temps aux soins qu'elles assurent gratuitement dans leur famille et au sein de leur communauté¹⁵⁵. Pour le Rapporteur spécial des Nations unies sur l'extrême pauvreté et les droits de l'homme, des services publics accessibles et sensibles aux questions hommes-femmes sont le moyen le plus direct et le plus efficace de redistribuer le fardeau du travail non rémunéré (porté par les femmes les plus pauvres) et d'alléger l'intensité du labeur¹⁵⁶. Les services de santé publique universels peuvent redistribuer la responsabilité de ces tâches sur la société au sens large, offrant aux femmes davantage d'opportunités pour choisir à quoi consacrer leur temps. Tout défaut d'investissement dans les mesures sociales et les filets de protection sociale (arrêts maladie, congé de maternité et paternité, retraite) pèse sur les soins assurés par les femmes¹⁵⁷.

La responsabilité disproportionnée des femmes également contraintes de combler les lacunes dans les services publics est criante lors des crises sanitaires, comme pendant la récente épidémie d'Ebola en Afrique de l'Ouest. Assurant la majorité des tâches domestiques et communautaires auprès des malades, les femmes ont été fortement exposées au risque d'infection et ont vu reculer leur capacité à continuer de toucher un revenu pendant la crise¹⁵⁸. Les effets à long terme de cette crise sanitaire sur l'économie s'accompagnent également de répercussions sexospécifiques préoccupantes. Premièrement, la réduction des recettes publiques menace la capacité future de l'État à fournir des services, alourdissant le travail non rémunéré des femmes. Et deuxièmement, le rétablissement des pays suite à la crise et la réduction des opportunités économiques affectent les moyens de subsistance des femmes.

À l'inverse, des investissements publics alloués à l'économie des soins pourraient contribuer à la création d'emplois de bonne qualité pour les femmes, réduire les inégalités entre les femmes et les hommes et soutenir la croissance économique. Les recherches menées dans sept pays de l'OCDE

ont révélé que si 2 % du PIB étaient investis dans les soins (services sociaux et garde d'enfants, en l'occurrence), le taux d'emploi progresserait de 2,4 à 6,1 %¹⁵⁹. La majorité des emplois créés seraient confiés à des femmes, réduisant le fossé entre les femmes et les hommes en matière d'emploi, et de telles politiques soutiendraient l'emploi en général et la croissance économique. Ces investissements pourraient également permettre de réduire les inégalités économiques pour de nombreuses femmes assurant des soins. Ces dernières bénéficieraient de services fournis à moindre coût et pourraient ainsi choisir d'augmenter leur part de travail rémunéré.

Pour que les opportunités économiques profitent équitablement aux femmes, les États doivent intensifier leurs investissements dans l'économie des soins, en proposant notamment dans le domaine public des services de garde d'enfants et de prise en charge des personnes âgées, ainsi que des services d'éducation, de protection sociale et de soins de santé universels. Les politiques de réduction des dépenses de l'État dans ces domaines contraignent les familles et les communautés à davantage assurer ces soins par elles-mêmes, et cette responsabilité incombe souvent aux femmes. Lorsque les particuliers et les entreprises les plus riches échappent à l'impôt, les États disposent d'un budget amputé pour investir dans les services susceptibles d'alléger et de redistribuer le travail non rémunéré¹⁶⁰.

Étude de cas n° 2 : Programme WE-Care – afficher au grand jour le travail non rémunéré au Zimbabwe

Le programme WE-Care (Women's Economic Empowerment and Care) d'Oxfam vise à rendre le travail non rémunéré plus visible et le considère comme un facteur influant sur l'égalité entre les femmes et les hommes.

Dans les trois districts du Zimbabwe où Oxfam a déployé le programme WE-Care (Zvishavane, Umzingwane et Bubi), les filles et les femmes assurent la majorité du travail non rémunéré. Les pratiques religieuses et culturelles ont profondément ancré la perception selon laquelle le travail non rémunéré incombait aux femmes uniquement. Avant le programme WE-Care, il n'était pas convenable que des hommes s'y attèlent. Oxfam a travaillé avec des organisations partenaires pour faire évoluer les mentalités sur le travail non rémunéré au sein des communautés et mener des actions de sensibilisation sur le sujet. Les hommes reconnaissent désormais le travail réalisé par les femmes et sont favorables à un allègement et une redistribution du travail non rémunéré, ainsi qu'à une meilleure représentation des femmes aux postes d'influence clés.

En s'appuyant sur une analyse RCA (Rapid Care Analysis) auprès de la communauté et sur une enquête HCS (Household Care Survey) quantitative, le projet a contribué à faire comprendre combien ces responsabilités amputent le temps, la santé et la mobilité des femmes et a identifié des mesures pratiques pour que les femmes puissent participer pleinement et profiter équitablement des fruits des programmes de développement.

Dans les trois districts cibles, des « ateliers de validation » ont été organisés pour présenter les conclusions aux autorités locales, aux principaux acteurs du secteur privé et aux organisations de la société civile. Ces conclusions ont surpris tous ces acteurs, qui se sont engagés à prendre des mesures pour alléger le travail non rémunéré assuré par les femmes, à savoir :

- Une société minière du district de Bubi s'est engagée à mettre à disposition des conteneurs d'eau d'une capacité de 20 litres pour 80 foyers afin de réduire le temps consacré à la collecte d'eau.
- En s'appuyant sur les conclusions de l'analyse RCA, une communauté a coopéré avec le Conseil de district rural (RDC, Rural District Council) sur le thème de l'accès à l'eau. Oxfam et un partenaire ont fourni un réservoir d'eau d'une capacité de 5 000 litres à une communauté, contribuant à la création d'un jardin communautaire.
- Les autorités du district de Zvishavane ont mis gratuitement à disposition des panneaux d'affichage pour promouvoir la reconnaissance, l'allègement et la redistribution de la part de travail non rémunéré dévolue majoritairement et injustement aux femmes.

Ces efforts de plaidoyer ont permis de mieux comprendre l'importance du travail non rémunéré. Ils ont été repris dans un processus multipartite à l'échelle nationale réunissant les ministères et les services gouvernementaux, les acteurs du secteur privé (comme les entreprises de télécommunication) et certains des chefs traditionnels les plus influents. Ces chefs ont reconnu l'importance de s'attaquer au travail non rémunéré pour favoriser le développement et l'autonomisation des femmes, et deux journaux nationaux ont publié des articles sur le travail non rémunéré et le programme WE-Care.

3 CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

L'augmentation rapide des inégalités économiques extrêmes menace directement l'égalité entre les femmes et les hommes et les droits des femmes. La confiscation du système politique et économique par les élites et le fondamentalisme du marché libre qui régit l'économie mondiale depuis une quarantaine d'années ébranlent directement les efforts déployés en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes.

Partout dans le monde, des femmes luttent pour être traitées sur un pied d'égalité avec les hommes, participer davantage dans l'économie et aboutir à l'égalité économique. Mais à moins de corriger rapidement les causes des inégalités économiques extrêmes, ces opportunités seront perdues et les principaux bénéficiaires de l'autonomisation économique des femmes seront les plus riches.

Les hommes occupent l'immense majorité des positions de pouvoir et d'influence dans le monde. Consciemment ou non, ils façonnent les décisions concernant les ressources et les politiques pour qu'elles servent leurs propres intérêts. Parallèlement, le fondamentalisme de marché qui sous-tend les inégalités extrêmes actuelles fait également obstacle à l'égalité entre les femmes et les hommes. Les politiques sur le droit du travail, la fiscalité et la privatisation affectent les filles et les femmes de façon disproportionnée. Un grand nombre d'institutions qui soutiennent pourtant l'autonomisation économique des femmes poursuivent parallèlement des politiques contre-productives en matière d'assurance maladie et d'éducation privée.

Cela n'a pas lieu d'être. Certains pays ont adopté la bonne approche en s'attaquant simultanément aux inégalités économiques et aux inégalités entre les femmes et les hommes, confirmant qu'une économie plus humaine est possible. La première étape exige de reconnaître que ces deux combats incriminent le même système défaillant¹⁶¹. L'autonomisation économique des femmes passe par des politiques en faveur de salaires décents, d'une protection sociale et de services publics universels, ainsi que par la reconnaissance, l'allègement et la redistribution du travail non rémunéré.

RECOMMANDATIONS

Les États et les institutions internationales doivent :

- **Mettre fin aux inégalités économiques qui frappent les femmes** en mettant en œuvre une réglementation et des politiques économiques pour atténuer les inégalités entre les femmes et les hommes. Toutes les restrictions légales qui nuisent à l'égalité entre les femmes et les hommes, notamment à l'égalité des femmes dans l'économie, doivent être supprimées. Les politiques doivent promouvoir un salaire égal et un travail décent. Les inégalités entre les femmes et les hommes dans l'accès au crédit, ainsi qu'en matière de succession et de droits fonciers, doivent être corrigées en levant les obstacles juridiques et en luttant contre les normes sociales contre-productives.
- **Mettre fin aux inégalité entre les femmes et les hommes et faire respecter les droits des femmes** en mettant en œuvre des politiques visant à encourager la participation politique des femmes, à éradiquer les violences faites aux femmes et à lutter contre les effets néfastes des discriminations fondées sur le genre.
- **Reconnaître, réduire et redistribuer le travail non rémunéré** en optimisant la collecte des données en matière d'accès aux soins, en investissant dans une infrastructure physique et sociale en soutien aux soins, en proposant des services de garde des enfants et de soins aux personnes âgées, des congés médicaux et familiaux payés, des heures de travail flexibles et un congé parental payé, et en bousculant les normes sociales qui délèguent le fardeau du travail non rémunéré principalement aux femmes.
- **Analyser systématiquement les politiques économiques proposées d'après leur impact sur les femmes et les filles** en affinant les données dans les systèmes de comptabilité locaux et nationaux (recueillant des données notamment au niveau du foyer) pour suivre et évaluer leurs impacts (par exemple sur la répartition du travail domestique non rémunéré).
- **Surveiller l'influence des puissantes élites et promouvoir l'influence et le pouvoir décisionnel des femmes**, en privilégiant une budgétisation tenant compte des questions hommes-femmes afin d'évaluer l'impact des décisions en matière de dépenses pour les filles et les femmes, en affectant les budgets de sorte à promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes, en incluant les groupes de défense des droits des femmes dans les processus d'élaboration des politiques et en s'attaquant aux inégalités entre les femmes et les hommes en matière de représentation et de leadership.
- **Verser aux travailleurs un salaire décent et combler le fossé avec les primes des dirigeants**, en relevant les salaires minimum à des niveaux décents, en garantissant la transparence sur les salaires et en protégeant les droits des travailleurs à se rassembler et à faire grève.
- **Partager équitablement le fardeau fiscal pour uniformiser les règles du jeu** en transférant la charge fiscale du travail et de la consommation vers la richesse, le capital et les revenus tirés de ces actifs, en garantissant la transparence sur les mesures fiscales incitatives et en

adoptant un impôt sur la fortune au niveau national. Les dirigeants du monde entier doivent s'entendre sur une approche globale pour mettre fin à l'ère des paradis fiscaux.

- **Mettre en place des dépenses publiques progressives pour lutter contre les inégalités** en privilégiant les politiques, les pratiques et les dépenses qui augmentent le financement destiné à des services de santé et d'éducation gratuits pour lutter contre la pauvreté et les inégalités au niveau national, en s'abstenant de mettre en œuvre dans les systèmes publics de santé et d'éducation des réformes du marché du travail qui n'ont pas fait leurs preuves et qui sont inapplicables, et en élargissant la prestation des services essentiels par le secteur public plutôt que par le secteur privé.
- **Soutenir l'autonomisation des femmes grâce à des systèmes d'organisation autonomes** en définissant des normes juridiques qui protègent les droits de tous les travailleurs à se rassembler et à faire grève, en abrogeant toutes les lois qui vont à l'encontre de ces droits et en soutenant et en promouvant les mouvements et les organisations de défense des droits des femmes, notamment en mettant à disposition un financement, au besoin.

Les entreprises doivent :

- **Mettre fin aux écarts salariaux entre hommes et femmes** et inciter les autres entreprises à en faire de même. Publier les salaires le long de leur chaîne d'approvisionnement et le nombre d'employés qui reçoivent un salaire décent.
- Garantir un accès à des **offres d'emploi sûres et décentes pour les femmes**, lutter contre la discrimination sur le lieu de travail et respecter le droit des femmes à s'organiser. Intégrer **la liberté d'association et les négociations collectives** dans leur processus de diligence raisonnable en matière des droits humains.
- **Reconnaître le rôle du travail non rémunéré et contribuer à réduire le fardeau du travail non rémunéré qui affecte les femmes de manière disproportionnée.**
- **Soutenir le leadership des femmes**, par exemple en faisant appel aux associations de producteurs dirigées par des femmes, en encourageant les femmes à endosser de nouveaux rôles et en veillant à ce que des femmes occupent des postes à responsabilité.
- **Analyser et consigner leurs performances en matière d'égalité hommes-femmes**, par exemple par le biais des Lignes directrices pour le *reporting* sur le développement durable de la *Global Reporting Initiative* et les Principes d'autonomisation des femmes de l'ONU. Suivre et divulguer les rôles joués par les femmes dans leurs activités et dans leur chaîne d'approvisionnement.
- **Cesser de tirer parti de leur influence politique pour éroder les salaires planchers et la protection des travailleurs**, faire respecter les droits des employés sur le lieu de travail et valoriser les employés en tant que parties prenantes essentielles dans le processus décisionnel des entreprises.

NOTES

- ¹ Credit Suisse (2015), *Global Wealth Databook 2015*. Total de la richesse nette à taux de change constant (en milliards de dollars américains). <http://publications.credit-suisse.com/index.cfm/publikationen-shop/research-institute/global-wealth-databook-2015-fr/>; Oxfam, D. Hardoon, R. Fuentes-Nieva et S. Ayele (2016), *Une Économie au service des 1 % : Ou comment le pouvoir et les privilèges dans l'économie exacerbent les inégalités extrêmes et comment y mettre un terme*. <https://www.oxfam.org/fr/rapports/une-economie-au-service-des-1>
- ² D. Hardoon, R. Fuentes-Nieva et S. Ayele (2016), *Une Économie au service des 1 %*.
- ³ C. Gonzales et al. (2015), *Catalyst for Change: Empowering Women and Tackling Income Inequality*. FMI. <http://www.imf.org/external/pubs/ft/sdn/2015/sdn1520.pdf>
- ⁴ McKinsey & Company (2015), *The Power of Parity: How Advancing Women's Equality Can Add \$12 Trillion to Global Growth*. http://www.mckinsey.com/insights/growth/how_advancing_womens_equality_can_add_12_trillion_to_global_growth
- ⁵ Ibid.
- ⁶ E. Seery et A. Arendar (2014), *À égalité : Il est temps de mettre fin aux inégalités extrêmes*. Oxfam, https://www.oxfam.org/sites/www.oxfam.org/files/file_attachments/cr-even-it-up-extreme-inequality-291014-fr.pdf
- ⁷ N. Kabeer et L. Natali (2013), *Gender Equality and Economic Growth: Is there a Win-Win?* IDS Working Paper 417, Institute of Development Studies (IDS), <https://www.ids.ac.uk/publication/gender-equality-and-economic-growth-is-there-a-win-win>
- ⁸ D. Perrons (2015), *Gendering the Inequality Debate*. *Gender & Development*, 23:2, 207-222, DOI : 10.1080/13552074.2015.1053217
- ⁹ K. Donald et R. Moussié (2016), *Redistributing Unpaid Care Work: Why Tax Matters For Women's Rights*, <http://www.ids.ac.uk/publication/redistributing-unpaid-care-work-why-tax-matters-for-women-s-rights>
- ¹⁰ McKinsey & Company. (2015). *The Power of Parity*.
- ¹¹ ONU Femmes (2015a), *Rapport de synthèse : La déclaration et le programme d'action de Beijing ont 20 ans* http://www.unwomen.org/~media/headquarters/attachments/sections/library/publications/2015/sq%20report_synthesis-fr-web.pdf
- ¹² ONU Femmes, « La violence à l'égard des femmes et des filles : quelques faits et chiffres » <http://www.unwomen.org/fr/what-we-do/ending-violence-against-women/facts-and-figures>, dernière visite le 7 mars 2016
- ¹³ Ibid.
- ¹⁴ ONU Femmes (2015b), *Le progrès des femmes dans le monde : Transformer les économies, réaliser les droits*. http://progress.unwomen.org/en/2015/pdf/UNW_progressreport_fre_06_05.pdf p. 70
- ¹⁵ Banque mondiale (2014), *Gender at Work: A Companion to the World Development Report on Jobs*. http://www.worldbank.org/content/dam/Worldbank/document/Gender/GenderAtWork_web.pdf
- ¹⁶ Ibid., p. 2
- ¹⁷ Banque mondiale (2016), *Women, Business and the Law: Getting to Equal*. Washington, D.C. : Banque mondiale, <http://wbl.worldbank.org/~media/WBG/WBL/Documents/Reports/2016/Women-Business-and-the-Law-2016.pdf>
- ¹⁸ Forum économique mondial (19 novembre 2015), *It's Back to the Future as Women's Pay Finally Equals Men's ... From 2006*. Dernière visite le 20 février 2016, <http://reports.weforum.org/global-gender-gap-report-2015/press-releases/>
- ¹⁹ ONU Femmes (2015b), *Le progrès des femmes dans le monde*.
- ²⁰ Ibid.
- ²¹ Ibid.
- ²² Nations unies (2015), *The World's Women 2015* http://unstats.un.org/unsd/gender/downloads/Ch4_Work_info.pdf
- ²³ Banque mondiale (2014), *Gender at Work*.
- ²⁴ ONU Femmes (2015b), *Le progrès des femmes dans le monde*.
- ²⁵ Ibid.
- ²⁶ PNUD (2013), *L'humanité divisée : combattre les inégalités dans les pays en développement*. http://undp.org/content/dam/undp/library/Poverty%20Reduction/Inclusive%20development/Humanity%20Divided/HumanityDivided_Ch5_low.pdf

- ²⁷ CISEPA, CIRAD, Coalition Internationale pour l'accès à la terre (2011), *The Concentration of Land Ownership in Latin America: an Approach to the Current Problems* http://www.landcoalition.org/sites/default/files/documents/resources/LA_Regional_ENG_web_11.03.11.pdf
- ²⁸ Banque mondiale (2014), op. cit.
- ²⁹ Banque mondiale (2014), op. cit.
- ³⁰ Ibid.
- ³¹ A. Marston (2016), *Women's Rights in the Cocoa Sector: Examples of emerging good practice*. Oxfam International, <https://www.oxfam.org/en/research/womens-rights-cocoa-sector>
- ³² Ibid.
- ³³ ONU Femmes (2015b), *Le progrès des femmes dans le monde*.
- ³⁴ Ibid.
- ³⁵ Profils par pays de l'OIT : http://www.ilo.org/ilostat/faces/home/statisticaldata/ContryProfileId?locale=fr&_afLoop=22967537341778#%40%3Flocale%3Dfr%26_afLoop%3D22967537341778%26_adf.ctrl-state%3D188oqrzwyf_17, dernière visite le 24 février 2016
- ³⁶ Ibid.
- ³⁷ Ibid.
- ³⁸ Ibid.
- ³⁹ Ibid.
- ⁴⁰ ONU Femmes (2015b), *Le progrès des femmes dans le monde*.
- ⁴¹ Ibid
- ⁴² C. Gonzales et al. (2015), *Catalyst for Change*.
- ⁴³ Il s'agit d'une mesure des inégalités où 0 désigne une égalité parfaite, chacun prenant une part égale, et 1 (ou parfois 100) représenterait une situation où une seule personne possède tout.
- ⁴⁴ E. Seery et A. Arendar (2014), *À égalité !*
- ⁴⁵ OCDE (2015), *In It Together: Why Less Inequality Benefits All* http://www.keepeek.com/Digital-Asset-Management/oced/employment/in-it-together-why-less-inequality-benefits-all_9789264235120-en#page228
- ⁴⁶ D. Ukhova (2015), *Gender inequality and inter-household economic inequality in emerging economies: exploring the relationship*, *Gender & Development*, 23:2, 241-259, DOI : 10.1080/13552074.2015.1055082
- ⁴⁷ En 2012, la Banque mondiale a publié son Rapport sur le développement dans le monde consacré à l'égalité des genres. Elle y soutient que l'égalité entre les femmes et les hommes est un atout pour l'économie, à la fois grâce à l'augmentation potentielle de la contribution économique des femmes et grâce aux répercussions positives qu'aurait l'autonomisation des femmes sur des domaines tels que la nutrition et la santé infantiles. Banque mondiale (2012), « Rapport sur le développement dans le monde 2012 : Égalité des genres et développement <http://econ.worldbank.org/WBSITE/EXTERNAL/EXTDEC/EXTRESEARCH/EXTWDRS/EXTWDR2012/0,,contentMDK:22999750~menuPK:8154981~pagePK:64167689~piPK:64167673~theSitePK:7778063,0.html>
- ⁴⁸ McKinsey & Company (2015), *The Power of Parity*.
- ⁴⁹ Ibid.
- ⁵⁰ Pour plus de détails sur les calculs, voir D. Hardoon et S. Ayele (2016), note méthodologique accompagnant *Une économie au service des 1 % : Ou comment le pouvoir et les privilèges dans l'économie exacerbent les inégalités extrêmes et comment y mettre un terme*. Oxford : Oxfam International, disponible sur <https://www.oxfam.org/fr/rapports/une-economie-au-service-des-1>
- ⁵¹ D. Hardoon, R. Fuentes-Nieva et S. Ayele (2016), *Une Économie au service des 1 %*.
- ⁵² Forbes (2016), *The World's Billionaires 2016*. http://www.forbes.com/billionaires/list/#version:static_tab:women, dernière visite le 28 mars 2016.
- ⁵³ Catalyst (2015), *Women CEOs of the S&P 500*. <http://www.catalyst.org/knowledge/women-ceos-sp-500>, dernière visite le 20 février 2016
- ⁵⁴ Grant Thornton (2015), *Women in business: the path to leadership*. Grant Thornton International Business Report 2015. http://www.grantthornton.global/globalassets/1.-member-firms/global/insights/ibr-charts/ibr2015_wib_report_final.pdf
- ⁵⁵ Ibid.
- ⁵⁶ E. Seery et A. Arendar (2014), *À égalité !*
- ⁵⁷ N. Kabeer et L. Natali (2013), *Gender Equality and Economic Growth*.
- ⁵⁸ D. Ukhova (2015), *Gender inequality and inter-household economic inequality in emerging economies*.
- ⁵⁹ D. Perrons (2015), *Gendering the Inequality Debate*.
- ⁶⁰ D. Ukhova (2015), *Gender inequality and inter-household economic inequality in emerging economies*.

- ⁶¹ Le modèle « Reconnaître, réduire et redistribuer » appliqué au travail non rémunéré a été imaginé par la Professeure Diane Elson.
- ⁶² Base de données mondiale de la Banque mondiale, <http://donnees.banquemondiale.org/indicateur/SI.POV.GINI> ; le coefficient de Gini est passé de 0,29 à 0,38.
- ⁶³ Banque mondiale (2015), *Les gouvernements devraient s'atteler à promouvoir une prospérité partagée pour combattre les inégalités – Président du Groupe de la Banque mondiale* (communiqué de presse). <http://www.banquemondiale.org/fr/news/press-release/2015/10/01/governments-focus-shared-prosperity-inequality-world-bank-group-president>
- ⁶⁴ S. Dennis et E. Zuckerman (2006), *Gender Guide to World Bank and IMF Policy-Based Lending December 2006*. Gender Action <http://www.genderaction.org/images/GA%20Gender%20Guide%20to%20World%20Bank%20and%20MF%20FINAL.pdf>
- ⁶⁵ D. Ukhova (2015), *Gender inequality and inter-household economic inequality in emerging economies*, pp. 241–59.
- ⁶⁶ R. Fuentes-Nieva et N. Galasso (2014), *En finir avec les inégalités extrêmes ; Confiscation politique et inégalités économiques*, Oxford : Oxfam. <https://www.oxfam.org/fr/rapports/en-finir-avec-les-inegalites-extremes>
- ⁶⁷ M. Rhonda, *President Obama Doesn't Understand the "Tampon Tax" Either*, TIME, <http://time.com/4183108/obama-tampon-tax-sanitary/>
- ⁶⁸ ONU Femmes, « Leadership et participation à la vie politique : quelques faits et chiffres » <http://www.unwomen.org/fr/what-we-do/leadership-and-political-participation/facts-and-figures>
- ⁶⁹ Inter-Parliamentary Union, *Women in National Parliaments, Situation as of 1st December 2015* <http://www.ipu.org/wmn-e/world.htm>
- ⁷⁰ ONU Femmes, Faits et chiffres.
- ⁷¹ A. Marston (2016), *Women's Rights in the Cocoa Sector*.
- ⁷² Banque mondiale (2016), *Women, Business and the Law*.
- ⁷³ R. Chattopadhyay et E. Duflo (2004), *Women as Policy Makers: Evidence from a Randomized Policy Experiment in India*, *Econometrica* 72(5), pp. 1409–1443
- ⁷⁴ K. A. Bratton et L. P. Ray (2002), *Descriptive Representation: Policy Outcomes and Municipal Day-Care Coverage in Norway*, *American Journal of Political Science*, 46(2), pp. 428–437
- ⁷⁵ R. Fuentes-Nieva et N. Galasso (2014), *En finir avec les inégalités extrêmes*.
- ⁷⁶ Banque mondiale (2014), *Gender at Work: A Companion to the World Development Report on Jobs*. http://www.worldbank.org/content/dam/Worldbank/document/Gender/GenderAtWork_web.pdf
- ⁷⁷ R. Assaad et M. Arntz (2005), *Constrained Geographical Mobility and Gendered Labor Market Outcomes Under Structural Adjustment: Evidence from Egypt*, *World Development*, 33 (2005):3, pp. 431–54
- ⁷⁸ D. Elson (2010), *Gender and the global economic crisis in developing countries: a framework for analysis*, *Gender & Development*, 18:2, 201-212, DOI : 10.1080/13552074.2010.491321
- ⁷⁹ Ibid.
- ⁸⁰ N. Kabeer (2014), *Gender equality and economic growth: a view from below*. Document préparé dans le cadre de la réunion EGM d'ONU Femmes intitulée « Envisioning women's rights in the post-2015 context », New York, New York 3–5 novembre 2014. <http://www2.unwomen.org/~media/headquarters/attachments/sections/csw/59/csw59-egm-bp4-kabeer-en.pdf?v=1&d=20141219T215958>
- ⁸¹ C. Hughes et al. (2015), *Women's economic inequality and domestic violence: exploring the links and empowering women*, *Gender & Development*, 23:2, 279-297, DOI : 10.1080/13552074.2015.1053216
- ⁸² L. Karabarounis et B. Neiman (2013), *The Global Decline of the Labor Share*. <http://isites.harvard.edu/fs/docs/icb.topic1259555.files/Papers%20Spring%202014/NEIMAN%20Brent%20Marc%20h%202014.pdf>. L. Karabarounis et B. Neiman (2013), publié sous le titre *The global decline of the labor share*, *The Quarterly Journal of Economics* (2014), 61–103, Oxford University Press
- ⁸³ L. Mishel et A. Davis (2015), *Top CEOs Make 300 Times More than Typical Workers: Pay Growth Surpasses Stock Gains and Wage Growth of Top 0.1 Percent*. Economic Policy Institute (EPI), Issue Brief #399. Washington : EPI. <http://s3.epi.org/files/2015/top-ceos-make-300-times-more-than-typical-workers.pdf>
- ⁸⁴ R. Wilshaw et al. (2015), *In Work But Trapped in Poverty: A summary of five studies conducted by Oxfam, with updates on progress along the road to a living wage*. Oxfam. <http://policy-practice.oxfam.org.uk/publications/in-work-but-trapped-in-poverty-a-summary-of-five-studies-conducted-by-oxfam-wit-578815>
- ⁸⁵ Myanmar Garment Manufacturers Association, *Myanmar Garment Industry, 10-Year Strategy 2015–2024*. <http://www.myanmargarments.org/wp-content/uploads/2015/09/Myanmar-garment-industry-10-year-strategy-Aug-2015.pdf> (dernière visite en octobre 2015).
- ⁸⁶ D. Gardener et J. Burnley (2015), *Made in Myanmar: Entrenched poverty or decent jobs for garment workers?* Oxfam. <http://policy-practice.oxfam.org.uk/publications/made-in-myanmar-entrenched-poverty-or-decent-jobs-for-garment-workers-583241>

- ⁸⁷ Amancio Ortega (Espagne), dont la fortune s'élève à 64 milliards de dollars, dirige le géant de l'habillement Inditex, propriétaire de la marque Zara. Stefan Persson (Suède), dont la fortune s'élève à 24 milliards de dollars, est président de H&M dont il détient 28 % des parts. Tadashi Yanai (Japon), avec une fortune de 20 milliards de dollars, possède Uniqlo. Le quatrième est Phil Knight, qui jusqu'à juin 2015 a dirigé Nike pendant 51 ans. Sa fortune s'élève à 21 milliards de dollars.
- ⁸⁸ Worker Rights Consortium (2013), *Global Wage Trends for Apparel Workers, 2001–2011*. <https://www.americanprogress.org/issues/labor/report/2013/07/11/69255/global-wage-trends-for-apparelworkers-2001-2011/>
- ⁸⁹ T. Kidder et al. (2014), *Meaningful Action Effective approaches to women's economic empowerment in agriculture*. Oxford : Oxfam GB, disponible à l'adresse : <http://policy-practice.oxfam.org.uk/publications/meaningful-action-effective-approaches-to-womens-economic-empowerment-in-agricu-334788>
- ⁹⁰ R. Wilshaw (2014), *Mesures en faveur d'un salaire décent dans les chaînes mondiales d'approvisionnement : rapport thématique*. Oxford : Oxfam International, disponible à l'adresse : <http://policy-practice.oxfam.org.uk/publications/steps-towards-a-living-wage-in-global-supply-chains-336623>
- ⁹¹ R. Wilshaw et al. (2015), *In Work But Trapped in Poverty*.
- ⁹² ONU Femmes (2015a), *Rapport de synthèse*.
- ⁹³ ONU Femmes, Faits et chiffres : Action humanitaire, disponible à l'adresse <http://www.unwomen.org/fr/what-we-do/humanitarian-action/facts-and-figures>, dernière visite le 28 mars 2016.
- ⁹⁴ Tax Justice Network (2015), *Tax Justice Focus – the Gender edition*. <http://www.taxjustice.net/2015/05/14/tax-justice-focus-the-gender-edition/>
- ⁹⁵ E. Seery et A. Arendar (2014), *À égalité !*
- ⁹⁶ G. Zucman (2014), *Taxing Across Borders: Tracking Personal Wealth and Corporate Profits*, Journal of Economic Perspectives. <http://gabriel-zucman.eu/files/Zucman2014JEP.pdf>
- ⁹⁷ CNUCED (2015), *Rapport sur l'investissement dans le monde 2015*. http://unctad.org/fr/PublicationsLibrary/wir2015overview_fr.pdf ; et FMI (2015), « Base Erosion, Profit Shifting and Developing Countries », Document de travail du FMI. 40 <https://www.imf.org/external/pubs/ft/wp/2015/wp15118.pdf>
- ⁹⁸ A. Cobham et L. Gibson (2016), *Ending the Era of Tax Havens: Why the UK government must lead the way*. Oxford : Oxfam GB, <http://policy-practice.oxfam.org.uk/publications/ending-the-era-of-tax-havens-why-the-uk-government-must-lead-the-way-601121>
- ⁹⁹ K. Donald et R. Moussié (2016), *Redistributing Unpaid Care Work*.
- ¹⁰⁰ E. Seery et A. Arendar (2014), *À égalité !*
- ¹⁰¹ K. Pomerleau (2015), *Sources of Government Revenue across the OECD, 2015*. Tax Foundation Fiscal Fact Sheet 465, avril 2015
- ¹⁰² Voir par exemple S. Riswold (2004), *Value Added Tax in Sub-Saharan Africa: A critique of IMF VAT Policy et The IMF's Regressive Secret: Tax policy and its distributional impact*. Bretton Woods Project. <http://www.brettonwoodsproject.org/wp-content/uploads/2014/04/taxation.pdf>
- ¹⁰³ K. Pomerleau (2015), *Sources of Government Revenue across the OECD, 2015*.
- ¹⁰⁴ C. Grown et I. Valodia (2010), *Taxation and Gender Equity: A comparative analysis of direct and indirect taxes in developing and developed countries*. Londres et New York : Routledge.
- ¹⁰⁵ K. Lahey (2015), *Women And Taxation – From Taxing For Growth And Tax Competition To Taxing For Sex Equality*. Dans *Tax Justice Network* (2015), *Tax Justice Focus*.
- ¹⁰⁶ Women's Budget Group (2014), *Giveaways to men, paid for by women*. <http://wbg.org.uk/wp-content/uploads/2014/03/Budget-Briefing-2014.pdf>
- ¹⁰⁷ PNUD (2010), Issue Brief: *Gender Equality and Poverty Reduction: Taxation* <http://www.undp.org/content/dam/undp/library/gender/Gender%20and%20Poverty%20Reduction/Taxation%20English.pdf>
- ¹⁰⁸ Ibid.
- ¹⁰⁹ A. Cobham et L. Gibson (2016), *Ending the Era of Tax Havens*.
- ¹¹⁰ G. Verbist, M. F. Förster et M. Vaalavuo (2012), *The Impact of Publicly Provided Services on the Distribution of Resources: Review of New Results and Method*. Documents de travail de l'OCDE sur les affaires sociales, l'emploi et les migrations, n° 130, OECD Publishing, p. 35, <http://dx.doi.org/10.1787/5k9h363c5szq-en>
- ¹¹¹ UNESCO, L'éducation influence le développement selon de nouvelles données de l'UNESCO, <http://www.unesco.org/new/fr/media-services/in-focus-articles/new-unesco-data-proves-education-transforms-development/>
- ¹¹² Banque mondiale (2014), *Voice and Agency: Empowering Women and Girls for Shared Prosperity*. http://www.worldbank.org/content/dam/Worldbank/document/Gender/Voice_and_agency_LOWRES.pdf (p. 98)
- ¹¹³ C. Gonzales et al. (2015), *Catalyst for Change*.
- ¹¹⁴ Ibid

- ¹¹⁵ UNESCO (2010), *EFA Global Monitoring Report 2010: Reaching the Marginalised*, Paris : UNESCO, p. 140, <http://unesdoc.unesco.org/images/0018/001866/186606E.pdf>
- ¹¹⁶ R. Greenhill et al. (2016), *Financing the Future: How international public finance should fund a global social compact to eradicate poverty*. Overseas Development Institute. <http://www.odi.org/sites/odi.org.uk/files/odi-assets/publications-opinion-files/9594.pdf>, dernière visite en mars 2016.
- ¹¹⁷ J. Engel et al (2011), *Benin's progress in education: Expanding access and narrowing the gender gap*. Overseas Development Institute, <http://www.developmentprogress.org/publication/benins-progress-education-expanding-access-and-narrowing-gender-gap>, p. 4
- ¹¹⁸ Ibid.
- ¹¹⁹ UNESCO (non daté), *Laissées pour compte : l'éducation des filles en Afrique*, disponible à l'adresse : <http://www.uis.unesco.org/Education/Pages/no-girl-left-behindFR.aspx?SPSLanguage=FR>
- ¹²⁰ ONU Femmes (2015a), *Rapport de synthèse*.
- ¹²¹ Banque mondiale (2014), IFC Supports Expansion of Primary Education with Investment in Bridge International Academies, communiqué de presse : Washington, 21 janvier 2014, http://www.ifc.org/wps/wcm/connect/industry_ext_content/ifc_external_corporate_site/industries/health+and+education/news/bridgeschools_feature et Global Education Monitoring Report (2010), L'aide au développement en 2009 : un verre à moitié vide ou à moitié plein ? Publié le 16 avril 2010, <https://gemreportunesco.wordpress.com/2010/04/16/1%E2%80%99aide-au-developpement-en-2009-un-verre-a-moitie-vide-ou-a-moitie-plein/> et <https://gemreportunesco.wordpress.com/2016/02/12/what-happens-if-an-education-system-is-outsourced/>
- ¹²² Kishore Singh, *Education is a basic human right – which is why private schools must be resisted*. *The Guardian*, 23 avril 2015. <http://ow.ly/REFhq>
- ¹²³ Right to Education (2014), *Privatisation Of Education: Global Trends Of Human Rights Impacts*. http://www.right-to-education.org/sites/right-to-education.org/files/resource-attachments/RTE_Privatisation%20of%20Education_Global%20Trends%20of%20Human%20Rights%20Impacts_2014.pdf
- ¹²⁴ UNESCO et Oxford University Press (2008), *Overcoming inequality: why governance matters ; Education for All Global Monitoring Report*. <http://unesdoc.unesco.org/images/0017/001776/177683e.pdf>, p 167
- ¹²⁵ B. Alcott et P. Rose (2015), *Schools and learning in rural India and Pakistan: Who goes where, and how much are they learning?*, cité dans Greenhill et al. (2015), *Financing the future How international public finance should fund a global social compact to eradicate poverty*, Overseas Development Institute <http://www.odi.org/sites/odi.org.uk/files/odi-assets/publications-opinion-files/9594.pdf>
- ¹²⁶ E. Seery (2014), *Au service de la majorité : des services publics pour combattre les inégalités*. <http://policy-practice.oxfam.org.uk/publications/working-for-the-many-public-services-fight-inequality-314724>
- ¹²⁷ J. P. Pandey et al. (2013), *Maternal and Child Health in Nepal: The Effects of Caste, Ethnicity, and Regional Identity – Further Analysis of the 2011 Nepal Demographic and Health Survey*. Ministère népalais de la Santé et de la Population, New ERA et ICF International, Katmandou. Et M. Målvist et al.(2013), « Maternal Health Care Utilization in Viet Nam: Increasing Ethnic Inequity ». Bulletin de l'Organisation mondiale de la Santé, 91 : 254-61. Cité dans http://progress.unwomen.org/en/2015/pdf/UNW_progressreport.pdf p. 149
- ¹²⁸ UNICEF (2011), *Case Study on Narrowing the Gaps for Equity: Sierra Leone Removing health care user fees to improve prospects for mothers and children*, disponible à l'adresse : http://www.unicef.org/equity/files/ICON_Equity_Case_Study_Sierra_Leone_FINAL15Nov2011.pdf
- ¹²⁹ UNICEF (2012), *2012 Ghana: Evaluation of the free maternal health care initiative in Ghana*. www.unicef.org/evaldatabase/index_70025.html
- ¹³⁰ C. Batungwanayo et L. Reyntjens (2006), *Impact of the presidential decree for free care on the health care in Burundi*. Burundi : Ministère de la santé publique, gouvernement du Burundi, cité dans A. Mariot (2009), *Your Money Or Your Life Will leaders act now to save lives and make health care free in poor countries?* https://www.oxfam.org/sites/www.oxfam.org/files/file_attachments/bp-your-money-or-your-life_3.pdf
- ¹³¹ Médecins du Monde (2008), *L'accès gratuit aux soins de santé primaire : une stratégie payante - Appel au G8*, Paris : Médecins du Monde
- ¹³² L. Benova (2015), *Role of the private sector in childbirth care: cross-sectional survey evidence from 57 low- and middle-income countries using Demographic and Health Surveys*. *Tropical Medicine & International Health* Volume 20, Issue 12, pages 1657–1673, décembre 2015 <http://onlinelibrary.wiley.com/doi/10.1111/tmi.12598/epdf>
- ¹³³ J. Engel et al (2013), *Nepal's story: understanding improvements in maternal health*. Overseas Development Institute <http://www.odi.org/publications/7897-development-progress-nepal-maternal-health> p. 4
- ¹³⁴ Ibid.
- ¹³⁵ OMS et al. (2015), *Maternal mortality in 1990-2015*, disponible à l'adresse : http://www.who.int/gho/maternal_health/countries/npl.pdf

- ¹³⁶ C. Averill et A. Marriott (2013), *Couverture santé universelle - Pourquoi les personnes en situation de pauvreté sont les laissés-pour-compte des régimes d'assurance maladie*. Oxfam International https://www.oxfam.org/sites/www.oxfam.org/files/file_attachments/bp176-universal-health-coverage-091013-summ-fr_1.pdf
- ¹³⁷ Ghana Statistical Service (2011), *Ghana Multiple Indicator Cluster Survey with an Enhanced Malaria Module and Biomarker, 2011: Final Report*. Ghana Statistical Service, Accra
- ¹³⁸ SFI (2008), *The Business of Health in Africa Partnering with the Private Sector to Improve People's Lives*. <http://documents.worldbank.org/curated/en/2008/01/9526453/business-health-africa-partnering-private-sector-improve-peoples-lives>
- ¹³⁹ A. Marriott et J. Hamer (2014), *Investir pour la minorité : L'initiative pour la Santé en Afrique de la SFI*. Oxfam GB, <http://policy-practice.oxfam.org.uk/publications/investing-for-the-few-the-ifcs-health-in-africa-initiative-325654>
- ¹⁴⁰ ONU Femmes (2015a), *Rapport de synthèse*.
- ¹⁴¹ Ibid.
- ¹⁴² S. Gupta et al. (2010), *Economic Inequality and Housework in Economic inequality in Housework Dividing the Domestic. Men, Women and Household Work in Cross-National Perspective*, Publié par : Stanford University Press, Editeurs : Judy Treas, Sonia Drobnic, pp. 105–122
- ¹⁴³ S. Bibler et E. Zuckerman (2013), *The Care Connection: The World Bank and women's unpaid care work in select sub-Saharan African countries*. UNU-WIDER, Document de travail n° 2013/131 <http://www.genderaction.org/carerreport.pdf>
- ¹⁴⁴ S. Wakefield (2014), *Le G20 et l'égalité des sexes : Comment le G20 peut promouvoir les droits des femmes en matière d'emploi, de protection sociale et de fiscalité*. Oxfam International et la fondation Heinrich Böll, p. 7, <http://oxf.am/m69>
- ¹⁴⁵ Le modèle « Reconnaître, réduire et redistribuer » appliqué au travail non rémunéré a été imaginé par la Professeure Diane Elson.
- ¹⁴⁶ M. Fontana (2013), *Gender in Economy-wide modelling* dans S. Rai et G. Waylen, « New Frontiers in Feminist Political Economy ». Abingdon : Routledge
- ¹⁴⁷ Ce montant est une estimation prudente, car il est calculé d'après les salaires minimum. Les coûts réels si ces tâches étaient confiées à des professionnels et les coûts d'opportunité pour les femmes qui ne travaillent pas pendant qu'elles assurent ces tâches devraient en effet être à un niveau bien plus élevé que les salaires minimum.
- ¹⁴⁸ McKinsey & Company (2015), *The Power of Parity*.
- ¹⁴⁹ Organisation mondiale de la Santé et Fonds des Nations unies pour l'enfance (2012), *Progress on Drinking Water and Sanitation: 2012 Update*. <http://www.unicef.org/media/files/JMPreport2012.pdf>
- ¹⁵⁰ K. Donald et R. Moussié (2016), *Redistributing Unpaid Care Work*.
- ¹⁵¹ S. Staab (2015), *Égalité des sexes, développement de l'enfant et création d'emplois : Comment dégager le « triple dividende » de services d'éducation et de protection de la petite enfance*. New York : ONU Femmes, <http://www.unwomen.org/fr/digital-library/publications/2015/12/gender-equality-child-development-job-creation>
- ¹⁵² I. Ortiz et al. (2015), *The Decade of Adjustment: A Review of Austerity Trends 2010-2020 in 187 Countries*. Organisation internationale du travail. - Genève : OIT, 2015 (série Extension de la sécurité sociale n° 53)
- ¹⁵³ Ibid.
- ¹⁵⁴ R. Pearson et D. Elson (2015), *Transcending the impact of the financial crisis in the United Kingdom: towards plan F—a feminist economic strategy* *Feminist Review* (2015) 109, 8–30. DOI :10.1057/fr.2014.42 <http://www.palgrave-journals.com/fr/journal/v109/n1/full/fr201442a.html>
- ¹⁵⁵ *Social Reproduction in the Global Crisis: Rapid Recovery or Long-Lasting Depletion?* dans *The Global Crisis and Transformative Social Change*, édité par Peter Utting, Shahra Razavi et Rebecca Buchholz (United Nations Research Institute for Social Development), Palgrave, Londres, 2012.
- ¹⁵⁶ M. Sepúlveda Carmona (2013), Rapport de la Rapporteuse spéciale de droits de l'homme et l'extrême pauvreté sur le travail domestique non rémunéré et les droits des femmes, document des Nations unies A/68/293.
- ¹⁵⁷ Ibid.
- ¹⁵⁸ PNUD (2015), *Human Development Report 2015: Work for Human Development*. <http://report.hdr.undp.org> p. 121
- ¹⁵⁹ J. De Henau, et al. (2016), *Investing in the Care Economy: A gender analysis of employment stimulus in seven OECD countries*. Rapport du Women's Budget Group (Royaume-Uni) pour la Confédération syndicale internationale, Bruxelles.
- ¹⁶⁰ K. Donald et R. Moussié (2016), *Redistributing Unpaid Care Work*.
- ¹⁶¹ D. Ukhova (2015), *Gender inequality and inter-household economic inequality in emerging economies*.

© Oxfam International avril 2016

Ce document a été rédigé par Francesca Rhodes. Oxfam remercie Max Lawson, Kim Henderson, Diane Elson, Laura Turquet, Daria Ukhova, Anna Marriott, Katie Malouf, Sian Jones et Helen Bunting pour leur assistance dans la réalisation de ce document. Ce document fait partie d'une série de textes écrits pour informer et contribuer au débat public sur des problématiques relatives au développement et aux politiques humanitaires.

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter advocacy@oxfaminternational.org

Ce document est soumis aux droits d'auteur mais peut être utilisé librement à des fins de campagne, d'éducation et de recherche moyennant mention complète de la source. Le détenteur des droits demande que toute utilisation lui soit notifiée à des fins d'évaluation. Pour copie dans toute autre circonstance, réutilisation dans d'autres publications, traduction ou adaptation, une permission doit être accordée et des frais peuvent être demandés. Courriel : policyandpractice@oxfam.org.uk.

Les informations contenues dans ce document étaient correctes au moment de la mise sous presse.

Publié par Oxfam GB pour Oxfam International sous l'ISBN 978-0-85598-700-8 en avril 2016.

Oxfam GB, Oxfam House, John Smith Drive, Cowley, Oxford, OX4 2JY, Royaume-Uni.

OXFAM

Oxfam est une confédération internationale de 20 organisations qui, dans le cadre d'un mouvement mondial pour le changement, travaillent en réseau dans plus de 90 pays à la construction d'un avenir libéré de l'injustice qu'est la pauvreté. Pour de plus amples informations, veuillez contacter les différents affiliés ou visiter www.oxfam.org

Oxfam Amérique (www.oxfamamerica.org)

Oxfam Australie (www.oxfam.org.au)

Oxfam-en-Belgique (www.oxfamsol.be)

Oxfam Canada (www.oxfam.ca)

Oxfam France (www.oxfamfrance.org)

Oxfam Allemagne (www.oxfam.de)

Oxfam GB (www.oxfam.org.uk)

Oxfam Hong Kong (www.oxfam.org.hk)

IBIS (Danemark) (<http://ibis-global.org/>)

Oxfam Inde (www.oxfamindia.org)

Oxfam Intermón (Espagne)
(www.intermonoxfam.org)

Oxfam Irlande (www.oxfamireland.org)

Oxfam Italie (www.oxfamitalia.org)

Oxfam Japon (www.oxfam.jp)

Oxfam Mexique (www.oxfammexico.org)

Oxfam Nouvelle-Zélande

(www.oxfam.org.nz)

Oxfam Novib (Pays-Bas)

(www.oxfamnovib.nl)

Oxfam Québec (www.oxfam.qc.ca)

Membres observateurs :

Oxfam Brésil (www.oxfam.org.br)

Oxfam Afrique du Sud

